

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Ceux qui rendent hommage à la vérité

Le "Canadian Freeman"

Le mémoire de M. Hughes sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises d'Ottawa a eu un double effet: il a d'abord porté à la connaissance de beaucoup de gens qui les ignoraient des faits importants; il a ensuite permis à certains des vieux amis de la minorité de revenir sur le sujet, de donner à des arguments anciens une actualité nouvelle.

C'est ainsi, par exemple, que M. Robert-F. Phalen — dont nous signalions l'autre jour l'incessante activité — profita de l'occasion pour enfoncer un peu plus avant le clou sur la tête duquel il frappe avec tant de persévérance. C'est ainsi encore que M. Morley, l'auteur de *Bridging the Chasm*, qui parut à peu près en même temps que le *Clash* de M. Moore et qui s'inspirait des mêmes sentiments, vient d'écrire au *Globe* pour rappeler sa vieille thèse. Nous n'avons donc pas été surpris de recevoir un nouvel article du *Canadian Freeman*, de Kingston, qui réaffirme, lui aussi, sa sympathie envers la minorité.

Le *Canadian Freeman*, numéro du 21 décembre, dit en effet: "Tous ceux à qui le spectacle d'une vaillante lutte contre des obstacles supérieurs inspire quelque sympathie liront avec plaisir le rapport du Dr James-L. Hughes sur les écoles françaises d'Ottawa." "Pendant des années, on nous a dit, à temps et à contretemps, semaine après semaine, mois après mois, que les écoles bilingues de l'Ontario sont des endroits où l'anglais est complètement négligé et où le français même n'est pas bien enseigné. Car, remarquons-le en passant, plus un Canadien de langue anglaise ignore la langue française, plus il met d'aplomb à vous déclarer qu'on n'enseigne pas le bon français dans les écoles canadiennes-françaises. Ne lui demandez pas comment il sait cela; il ne connaît de cela ni la première ni la plus élémentaire chose."

"Voici maintenant que l'Unity League, une nouvelle société ontarienne, a fait préparer un rapport par le Dr James-L. Hughes, un homme compétent en matière pédagogique, qui a été, plusieurs années durant, inspecteur principal et surintendant des écoles de Toronto. M. Hughes s'est rendu à Ottawa dans ce dessein seulement et il a pris les plus efficaces moyens d'éprouver la valeur de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises catholiques d'Ottawa. Il a pénétré dans les classes comme un parfait étranger, ce qui est toujours une chose gênante pour les écoliers, il les a examinés sur ce qu'ils avaient appris dans leurs livres de classe, puis leur a donné l'ouvrage qu'ils n'avaient jamais vu précédemment. Il les a fait écrire, et lire, et discuter, et donner leur avis à propos de questions qu'il a lui-même choisies pour eux à l'heure même."

"Dans toutes ses expériences, le Dr Hughes a été satisfait de la conduite des élèves. Il les compare avec les élèves de classes similaires dans les districts anglais de l'Ontario, et ce, à l'avantage des élèves français d'Ottawa. Il a constaté que ceux-ci comprennent les nuances de l'expression, étaient prêts à lui donner tout de suite des synonymes pour n'importe quel mot..."

"Il a conversé avec les élèves de telle façon que ceux-ci fussent dans l'impossibilité absolue de se servir des livres qu'ils avaient pu étudier; et son rapport sur ce point est très net: Les élèves comprennent aussi bien la langue anglaise que tous ceux qu'il a jamais vus dans des districts où l'on ne parle que l'anglais — dans les classes correspondantes."

"Nous estimons que cet état de choses fait grand honneur aux Canadiens français d'Ottawa, parce que la comparaison leur est beaucoup plus favorable que ne le pourrait d'abord supposer un observateur accidentel. Car, ne l'oublions pas, ces écoles enseignent le français en même temps que l'anglais. Tenez compte de ce fait et vous verrez tout de suite que l'hommage que leur rend ce rapport est vraiment considérable."

En effet, c'est la preuve, déjà faite mais renouvelée avec éclat, que les élèves des écoles bilingues d'Ottawa connaissent en somme tout ce que savent les élèves anglais — et le français, en plus.

Comme le disait jadis à l'un des inspecteurs de langue anglaise la directrice de l'une de ces écoles: les méthodes qui aboutissent à de pareils résultats doivent tout de même avoir du bon et vous, qui vous vantez d'être des hommes pratiques, de viser surtout aux résultats, devriez vous en accommoder."

Le *Canadian Freeman* souligne deux autres points encore: l'absurdité de ceux qui, voulant supprimer l'enseignement méthodique du français, prétendent n'en pas vouloir à la langue elle-même, le fait ensuite que ce n'est pas l'anglais, mais bien le français, qui est obligé de lutter pour ses droits chez nous. Il compare l'attitude des premiers à ceux qui reconnaîtraient à un homme le droit de cultiver des fleurs dans un jardin, mais lui refuseraient en même temps celui de les arroser, de les tailler, etc. "Ce n'est jamais, conclut-il, l'anglais qui a couru quelque danger dans ce pays, c'est le français. C'est la langue française qui a dû lutter pour ses droits, non l'anglaise."

La proposition paraît si évidente qu'il nous semblerait oiseux de l'énoncer; mais le *Canadian Freeman* sait à quel public il s'adresse, de quels préjugés celui-ci a été souvent nourri et quelles évidences donc il lui faut rappeler.

Nous le remercions, avec tous ceux qui s'efforcent ainsi de faire briller la lumière.

Ils servent très efficacement les meilleures causes.

Omer HEROUX.

Souvenirs

Première messe de Minuit

Noël ramène en nos âmes beaucoup de souvenirs. Pour ma part, j'avais cinq ans lorsque j'assistai à la messe de Minuit pour la première fois. Cet événement occupa longtemps mon esprit, car il y avait beaucoup de choses que je n'avais pas comprises tout d'abord et me troublaient dans la tête constamment. Je tâchais de trouver des explications; quelques-unes me satisfaisaient, qu'étaient absolument erronées, je l'ai vu plus tard, mais longtemps après, lorsque la vie m'eut donné plus d'expérience des faits et des choses et une connaissance plus certaine.

On m'avait promis, le soir, qu'on m'éveillerait à temps; et j'étais heureux d'avance. Mais lorsqu'il fallut se lever sur les infonctions de ma mère et que j'ouvris les yeux dans la chambre chaude à peine éclairée par la lumière d'une lampe basse, j'aurais préféré de beaucoup continuer ma nuit. On m'avait dit pendant que le monde s'endormait et que je

m'en allais dans l'allée, rejoindre notre banc, le nez en l'air, m'accrochant partout, au grand scandale de ma mère, qui ne comprenait pas ma surprise, mon étonnement, mon émerveillement. Une fois à genoux, il me fut impossible de retenir ma curiosité. Je regardais, je regardais encore, de tous côtés, toutes choses, sans me lasser. Et lorsque le curé arriva avec le diacre et le sous-diacre, pour célébrer la messe, avec pompe et éclat, je crus avoir devant moi le plus beau spectacle qui se puisse voir.

Cependant une immense inquiétude m'envahit aussitôt. Le chœur, dans le jubé, tout près de l'orgue, avait entamé une messe célèbre. J'entendais les ténors débiter tout d'abord, les barytons reprendre ensuite, puis les basses et enfin les sopranos. Quelquefois les uns chantaient les mêmes notes et les mêmes mots que les autres, quelquefois ils se substituaient à quelques secondes d'intervalle, confondaient leurs voix, les mêlaient, les disjoignaient. Je n'avais jamais entendu un chœur; il me semblait que les chœurs se trompaient, qu'ils auraient dû attaquer ensemble, continuer ensemble, non pas exécuter ce que je prenais alors pour une cacophonie abominable. Une véritable consternation m'empêchait aussitôt l'âme; car je me disais que pour une circonstance aussi solennelle le maître-chœur aurait bien pu faire exécuter plus de répétitions à ses assistants avant de monter au jubé. Et je regardais de tous côtés; car il me semblait que toutes les personnes dans l'église auraient dû avoir le même sentiment que moi, s'étonner également d'un tel manque de préparation. Mais toutes les personnes semblaient prier avec ferveur, paraissaient trouver naturel qu'on exécutât ainsi la musique religieuse. Je me calmai donc lentement, car je n'étais pas à l'aise. Je n'éprouvais de plaisir que lorsqu'une jeune fille, un enfant ou un homme chantaient un beau solo d'une voix émouvante.

De la visite à l'Enfant Jésus, je me rappelle peu de choses. Les images m'avaient familiarisées d'avance avec le spectacle que je voyais et c'est sans doute pour cette raison que j'en éprouvai peu de surprise. Tout était comme je l'avais rêvé, c'était comme si j'avais vu déjà les mêmes choses.

En sortant de l'église, parmi la foule qui garnissait le perron, je ne voyais plus rien. J'étais petit et l'on me poussait de tous côtés. J'employai toute mon énergie à me garder les gros pieds qui menaçaient à toute minute de s'arrêter sur les miens et à me dégrader pour prendre l'air.

Mais j'étais bien éveillé, cette fois. Et lorsque je fus dans la voiture, la tige enfoncée jusqu'au bord des yeux, minuscule entre mon père qui avait un énorme pardessus de chat sauvage et ma mère, je m'arrêtai plus de poser des questions. J'étais en train et mon attention choquait un peu mes parents qui avaient à causer. En avant il y avait une longue file de voitures qui se suivaient et les gretlots multipliés sonnaient dans toute l'étendue. Tout à coup, je remarquai que le cheval ne pliait pas ses jambes aux genoux en marchant ou en trotant. Je ne voyais que le train d'en arrière, je remarquai que les jambes ne semblaient articulées que dans la hanche. Ce phénomène dut me frapper, car je demandai aussitôt à mon père une explication. Lui, qui était bon et aimait ordinairement à causer avec moi, mais savait aussi en son temps être un prince-régent et se moquer, me répondit gravement que le cheval s'était gelé les jambes à la porte de l'église, pendant que nous assistions à la messe. L'explication me sembla vraie et naturelle, car la messe avait bien duré une heure et demie pour le moins et il faisait un froid terrible. Je conçus donc une grande pitié pour le cheval obligé d'attendre au froid, jambes nues. J'espérais cependant que la longue course qu'il avait à fournir lui dégèlerait les jambes, je l'observais de temps en temps. Mais les jambes restaient rigides. Pendant le même hiver, chaque fois que je retournerai à la messe, je constatai le même fait; et je conclus assez vite que c'était chose naturelle pour les chevaux de se geler les jambes, que la chose n'avait pas d'importance, car ils ne paraissaient pas en souffrir et trottaient aussi vite qu'en un autre temps. Je ne vis mon erreur que plus tard, lorsque j'eus observé le même phénomène en été. Je sus alors que mon père s'était moqué de moi, mais je n'en parlai à personne. J'avais la tentation de lui raconter toute l'histoire à lui, pour lui prouver que j'avais su découvrir la vérité seule et le faire rire un peu. Ainsi, j'avais une faiblesse pour les chevaux dès ma jeunesse; et c'est peut-être pour cette raison que l'on me dit quelquefois, aujourd'hui, que j'écris comme un cheval. Je n'en porte rancune à personne, car j'ai bon caractère.

Je me rappelle avoir beaucoup mangé d'un rapot succulent, en arrivant à la maison; mais le sommeil m'avait repris et l'on fut obligé de me reconduire bientôt à mon lit. Le lendemain, j'employai tout seul d'innombrables minutes à refaire l'ordonnance des bûches. Je ne comprenais pas bien. Il me semblait que la messe de Minuit avait été suivie d'une journée plus courte que les autres, où le soleil avait paru; que j'avais dormi pendant toute cette journée et la nuit qui l'avait suivie. D'un autre côté, je ne parvenais pas à comprendre comment j'avais pu dormir si longtemps sans m'éveiller une seule fois et surtout me lever si tard, à onze heures probablement, le lendemain de Noël. J'étais méfiant, mais je ne posai pas de questions, car il me semblait que j'aurais dû savoir déjà l'explication et que, si je la demandais, on ritait de moi à

bon escient. Ce ne fut qu'après ma deuxième messe de Minuit que je compris qu'on se couchait, puis on se réveillait pour aller à la messe, qu'on se recouchait pour dormir encore et tout cela dans l'espace d'une seule et même nuit, sans qu'il fût nécessaire d'intercaler un jour plus bref que les autres où le soleil illuminerait la terre.

Si je pense à tout cela aujourd'hui, je me dis que les enfants ramènent toujours ainsi des pensées obscures, que leur petit cerveau travaille constamment sur les données que leur fournit l'expérience. Il se font de longs raisonnements pour comprendre les choses, les chan-

La session de Québec

Finira-t-elle cette semaine?

Le feuilleton est encore très chargé — M. Taschereau est pressé, M. Sauvé ne l'est pas — Les élections générales vers la mi-février.

Québec, le 26. — Lequel l'emportera de M. Taschereau ou de M. Sauvé? Il ne s'agit pas de élections, mais simplement de la prorogation. Cependant, dans l'opinion des deux partis, la date de la prorogation n'est pas sans effet sur la date des élections d'abord et, secondement, sur leur résultat.

Le gouvernement — cela paraît admis — veut une campagne foudroyante, une retraite de Russie, dans la "poudrière", le grésil, les bancs de neige et des températures sous zéro. Il veut donner une démonstration probante de l'utilité des élections à date fixe au simple point de vue hygiène, si l'on peut dire, car il est évident que, si un parlement s'avisait de déterminer une fois pour toutes la date des élections, jamais il ne lui traverserait l'esprit de les fixer soit en décembre, soit en janvier, en février ou en mars. Le gouvernement se glorifie de ses bonnes routes. Il a endetté, pour les construire, les contribuables de la province de près de cinquante millions. Il est tout de même étrange qu'il ne songe pas à les exploiter, mais qu'il fasse ses élections au moment où ce monument de béton, d'asphalte, de macadam et de gravillage est recouvert de plusieurs pouces de neige.

Pour M. Sauvé, retarder la date de la prorogation, c'est retarder la date des élections. Il n'a pas pour y parvenir à faire d'obstruction systématique, mais simplement à exiger l'épuisement du feuilleton qui est encore, après neuf semaines de session, joliment farci de projets de loi, de questions, d'avis de motion. Par ailleurs, le chef de l'opposition ne tient pas à risquer une campagne en ce moment. Le gouvernement semble compter sur l'épuisement de ses forces, après une session qui n'est pour lui qu'un esquilant monotone, sur un enrouement, une bronchite, une grippe insidieuse qui le confine chez lui, ce qui pourrait être dénoté par un parti qui a été pendant plusieurs années le parti d'un seul homme et dont la réorganisation remonte à sept ou huit mois. C'est le coup de Jarnac, comme le notait M. G. Pelletier, mais le gouvernement aurait tort, selon M. Taschereau, de s'en priver, puisqu'en 1919, grâce à la complaisance d'un peu naïf d'une bonne partie de l'électorat, à laquelle s'ajoutait la division des forces conservatrices, il lui a parfaitement réussi.

La première manche — prorogation à la fin de la semaine — ne sera peut-être pas gagnée par le gouvernement. Le sort de la seconde sera scellé dans un mois ou un mois et demi, suivant toute probabilité.

Comment veut-on que, dans cette précipitation, il n'arrive point des choses extraordinaires que, lorsque les statuts sortent de l'atelier de l'imprimeur, certains de nos législateurs lisent avec la plus grande stupefaction. N'est-ce pas ce qui est arrivé, l'année dernière, au sujet d'un projet de loi qui n'a pas été voté, mais qui a été amendé sans que l'on s'en aperçût? Avec la consultation populaire à l'arrière-plan, la loi aurait une apparence de bon sens. Elle en a si peu telle que la session ne se terminera peut-être pas sans qu'elle ait été amendée. On dit du reste que ce projet a cessé, puisque le cas par lequel elle devait régler ne se présentera plus. Il s'est présenté, l'année dernière. On ne savait encore si la dissolution des Chambres devait avoir lieu au cours de l'été. Un député de Québec voyait poindre à l'horizon un adversaire redoutable. Comment était inégale, lutte en champ clos était inégale. Mais le député discerna le défaut de la cuirasse ennemie. L'adversaire était fonctionnaire, lui interdisait de se présenter moins de six mois après sa démission réglait le cas. Perdre six mois de traitement — et peut-être plus — pour courir un aléa, car une élection est toujours risquée, cela donne matière à réflexion. L'adversaire-fonctionnaire réfléchit au cas. Mais on dit que la loi aura pour effet de priver le gouvernement, si on ne le rapporte pas, d'un excellent candidat dans le district de Montréal. Celui-ci se voit manqué, un jour, au bureau d'une très grosse légume politique — un politicien au moins.

La légume lui dit dans le langage

L'approche de la session fédérale

gent, les modifient, les rejettent pour atteindre la vérité. Cette ascension vers la lumière est une vraie bataille, longue, mal connue et que nous ne saurons jamais parfaitement, car les enfants ne disent jamais tout ce qui se passe dans leur esprit et plus tard nous ne nous rappelons que les fragments de cette première enfance.

ZOILE.

On attend le retour de MM. Lapointe et Fielding pour faire les derniers préparatifs de la rentrée des Chambres — Ce que nos ministres ont fait à Genève, en France et en Australie — Un peu de vernis.

OTTAWA, 26 (S. P. C.). — Dès que MM. Fielding et Lapointe seront de retour d'Europe, on fera les derniers préparatifs en vue de la session. Celle-ci s'ouvrira à la fin de janvier ou au commencement de février. Il y a quelques semaines, ordre était donné à tous les départements de préparer leurs estimés. Le ministre des finances et son collègue reviennent d'un voyage de plusieurs mois. Pendant leur absence, ils ont assisté à plusieurs conférences outre-mer et ont pris part à maintes négociations.

Partis peu de temps après la dernière session, ces deux ministres sont d'abord allés représenter le Canada au congrès de la Société des Nations, à Genève, puis M. Lapointe est resté quelque temps dans cette ville suisse pour assister avec M. James Murdock, ministre du travail, aux délibérations de la conférence du bureau international du Travail tenue sous les auspices de la société.

Ensuite, MM. Fielding et Lapointe ont eu des entrevues avec le gouvernement britannique sur la question de l'embargo sur les bestiaux canadiens. Cet embargo disparaîtra et lèvera une barrière érigée il y a une trentaine d'années.

LE PROJET D'ACCORD CANADO-AUSTRALIEN

Les représentants canadiens ont également conclu un traité de commerce avec la France et en ont négocié un autre avec l'Italie. Ils ont rencontré des représentants de la Belgique dans le même but. Pendant qu'ils négociaient des accords commerciaux en Europe, M. J. A. Robb, ministre du commerce et de l'industrie, conféra en Australie, avec le gouvernement Hughes pour conclure un traité de quatre années. Le ministre Hughes est tombé depuis et on ne sait quelle attitude le nouveau parlement australien prendra vis-à-vis de cet accord.

Les travaux des ministres outre-mer tourneront une matière considérable aux débats de la prochaine session. Depuis sa fondation, la Société des Nations a provoqué des discussions au parlement canadien, à chaque session. Le parlement devra légiférer pour mettre en vigueur les accords commerciaux. Les députés étudient aussi l'accord relatif à la levée de l'embargo.

ON VERNIT LES BUREAUX

La partie est des édifices du parlement où sont situés les bureaux du premier ministre et la chambre du conseil des ministres respandit sous une nouvelle couche de peinture aux couleurs voyantes qui ont rendu les corridors moins sombres. On décore aussi plusieurs bureaux.

Bloc-notes

Elle continue

Il se peut que la session de Québec se termine cette semaine; mais cela n'est pas du tout certain. Il reste au feuilleton de la Chambre des députés des motions et de projets de lois, dont plusieurs devraient, en temps normal, causer des débats animés. Au surplus, nos députés, dans l'intervalle entre Noël et le jour de l'An, n'auront guère la tête aux choses parlementaires; car c'est un temps où, règle générale, l'esprit se détend, pour s'occuper de sujets plus distrayants que ceux de la politique. Quoi qu'il en soit, on ne voit guère de bonnes raisons pour le ministère d'insister tant pour précipiter la fin de la session; et cette hâte paraît manœuvrer pré-électorale, désir de soustraire des sujets embarrassants à des débats qui ne le seraient pas moins, et de profiter de l'inattention que le public manifeste d'ordinaire aux choses trop sérieuses, pendant le temps des fêtes, pour boucler les travaux parlementaires et se précipiter vers un appel au peuple en février ou mars, — alors qu'il est pratiquement impossible de faire une campagne électorale un tant soit peu suivie. Cela n'est guère franc jeu, — mais les gens mal pris ne tiennent pas toujours à jouer une belle partie; ils préfèrent d'abord tout mettre en oeuvre pour la gagner. Cela ne veut pas dire qu'ils y réussissent toujours.

La Grande Décharge

Les journaux ont parlé ces semaines-ci du projet d'un immense barrage dans la région du lac Saint-Jean, — à la Grande Décharge. On veut y ériger une digue qui, achevée, devra donner en énergie hydro-électrique un million de chevaux-vapeur, dont profiteraient de vastes industries, dont la première, celle du papier de pâte de bois. On verra donc, une fois les travaux exécutés, se développer là la plus grande usine de pulpe mécanique d'Amérique et peut-être du monde, paraît-il — ce qui veut dire que les forêts de cette partie du Canada ne resteront pas très longtemps debout. Un journal de la région, le *Progrès du Saguenay*, après s'être réjoui de voir le projet marcher à pas de géant chez nous, ajoute: "Nous avons hâte de voir si le gouvernement s'est mélangé quelques garanties, lui assurant un certain contrôle du développement public sur une entreprise aussi vaste. Nous croyons d'une part, — et nous nous en réjouissons, — que la politique actuelle du gouvernement provincial est de prendre dans une certaine mesure, autant que possible, les avantages qu'il a perdus en aliénant trop vite et trop débonnairement nos ressources naturelles à des étrangers ou à des représentants d'étrangers; nous savons d'autre part que la Grande Décharge, le plus gigantesque des nos pouvoirs hydrauliques, a été cédée par le gouvernement provincial, dans le temps où le patrimoine national se trafiquait pour un plat de lentilles. Nous sommes justifiables, dès lors, de demander au gouvernement s'il a procédé, en ce cas-ci, avec la sagesse dont il fait preuve lorsqu'il s'est agi d'écarter le Saint-Maurice, la rivière Saint-François et, dernièrement encore, le lac Kénogami. Il est important que l'Etat se protège, lorsqu'il a affaire à des compa-

La critique

Un livre que M. du Roure n'a pas compris

(par Jean BRUCHESI)

M. du Roure a fait dernièrement la critique littéraire de l'appel de la Race. Comme il arrive parfois pour certains esprits peu inclinés à la simple justice, "la critique littéraire" s'est métamorphosée en charge à fond de train, non pas contre le roman, mais contre l'homme qui a pris le pseudonyme d'Alonnie de Lestres. Les allusions se font un peu partout dans l'article laissent voir trop clairement le jeu de M. René des Roys du Roure.

M. René des Roys du Roure n'a pas toujours été professeur à McGill. Lorsqu'il débarrassait jadis ses nos rivaux, alerte et pimpant, il prenait le chemin de l'université qui se nommait alors Loyol. Depuis, les amours ont eu le temps de se transformer, M. du Roure a suivi la route de la transformation au bout de laquelle se dressait et se dresse encore une chaire bien dotée.

Cela explique maintes choses, et cela explique en particulier l'article de M. du Roure. On ne pouvait vraiment faire preuve d'une plus grande partialité. Avec beaucoup de tristesse dans l'âme, on constate, à la suite d'un autre Français venu un jour au Canada, la profondeur des "abîmes creusés" entre les Français de France et les Canadiens français.

N'insistons pas sur l'appréhension purement littéraire que donne M. du Roure sur l'appel de la Race. M. l'abbé Camille Roy — qu'on n'accusera certes pas d'enthousiasme aveugle pour ce roman — est tout aussi bon juge que M. du Roure. Dans sa critique, il n'a pas l'air de croire que l'auteur de l'appel de la Race "manque de lettres", ou "ignore les moindres nuances de cette langue qu'il prétend défendre." S'il porte certains jugements un peu sévères, il sait toutefois souligner les "pages qui sont de la meilleure prose", "le vocabulaire remarquable de précision", "la langue abondante, forte et douce". D'ailleurs en suivant le procédé de M. du Roure, qui consiste à prendre ici et là, dans l'ouvrage, quelques expressions plus faibles, quelques phrases moins solides, sans indiquer les beaux passages, il est facile de condamner les meilleurs écrivains. Bien rares ceux qui peuvent y échapper.

M. du Roure fait pis et pis encore. Il accuse Alonnie de Lestres de "ne pas connaître l'usage de la particule nobiliaire". A lire M. du Roure, on est porté à croire qu'il n'en sait pas plus long sur ce chapitre. La particule de placée devant un nom propre fait partie de ce nom. Si l'on écrit "les œuvres de Lamartine, de Montalembert", dans l'usage courant, on écrit par ailleurs "la terre des de Boucherville, des de Beaulieu, des de Lotbinière, et non pas des Boucherville, etc. On écrira aussi la critique injuste de du Roure (sous-entendu: Monsieur) et non pas la critique de Roure (sous-entendu: Monsieur).

Ce n'est pas tout, M. du Roure

(Suite à la deuxième page.)

En page 2 :
La voix du Pape : Discours de S. S. Pie XI au dernier Consistoire.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Des bons candidats

Montreal, le 21 décembre 1922.

Monsieur le directeur,

Nous aurons des élections provinciales très prochainement. Tout l'indique. De graves événements politiques, des lois nouvelles, des appels au peuple, nous ont fait connaître son opinion sur ces choses et qu'il puisse juger de la valeur de ses gouvernants actuels.

Pour bien juger de la situation qui nous est faite, il est nécessaire de retourner en arrière et faire une revue des lois passées à Québec depuis quelque dix ans. Il est encore nécessaire de nous demander si nous avons fait tout ce qu'il était de notre ressort d'être gouvernés par les meilleurs hommes et par les meilleurs lois.

Si nous examinons de près ce qui s'est passé et ce qui s'est fait depuis quelques années dans le domaine, tant provincial que municipal, nous, administrés, sommes actuellement à nous demander si nous ne sommes pas coupables de nous être donné les administrateurs et les gouvernants actuels. Car, n'est-il pas vrai que, dans une démocratie, les peuples ont les gouvernants qu'ils méritent?

Si un malaise général règne dans la politique, tant provinciale que municipale, faisons nous part de responsabilité et voyons si, à chaque élection, nous avons choisi un candidat qui avait le plus de valeur et qui représentait réellement les sentiments du comté et de la division qu'il est censé représenter.

N'est-il pas vrai que, trop souvent, un candidat est choisi et élu dans son comté à cause de sa valeur politique? N'est-il pas vrai encore qu'il arrive très souvent qu'un député n'a des chances et des fautes dans son parti que parce qu'il a su plaire à ses électeurs, et pas toujours pour sa valeur réelle et son mérite personnel, et que ses maîtres, en retour, en temps d'élection, tiennent à leur disposition une machine électorale qui opère sous forme de convention en faveur des candidats qui sont prêts à faire le plus de courbettes et qui sont avant tout des esclaves et non de vrais serviteurs du peuple?

Ainsi, toujours le même mal produit les mêmes effets. Les représentants, pour un grand nombre, sont choisis non suivant leur mérite et leur valeur, mais par des influences politiques, et ils entrent dans l'arène politique pieds et main liés. Les électeurs de cette province verront-ils un jour tout le mal que leur a causé l'esprit de parti comme l'apathie et le désintéressement presque complets des affaires publiques?

Certes, il est permis de croire qu'un jour, qui n'est pas éloigné, les électeurs de cette province, plus spécialement ceux de Montréal, s'ouvriront les yeux pour secouer leur apathie et prendre en mains leurs propres intérêts, trop souvent le jouet des faiseurs de politique et d'élections.

La situation, pour penible qu'elle soit, peut facilement s'améliorer. Sachons choisir d'abord et avant tout un candidat par son mérite et par sa valeur, qui représente réellement les vrais sentiments d'un comté, et le reste viendra facilement. Et, pour le faire, voici, à mon humble avis, un moyen pour trouver un meilleur candidat.

Dans chaque comté, se formerait un comité d'hommes libres de toute attache aux partis politiques. Ce comité réunirait, dans chaque division, un certain nombre de citoyens les plus dignes et bien au courant des besoins et des sentiments du comté. Ces mêmes citoyens réunis seraient chargés de leur tour de délibérer et de choisir un candidat qui serait reconnu comme le meilleur, mieux qualifié par sa valeur et par son mérite, de quelque couleur qu'il s'appelle.

Le candidat ainsi choisi représenterait vraiment les intérêts et les sentiments du comté.

Pour donner plus de force à ce mouvement, qui réunirait ainsi les citoyens dans un même esprit, il faut des hommes libres, capables de sacrifier leurs intérêts et leur ambition personnels à ceux de leur comté et de leur province.

Ces citoyens ainsi réunis et réunis dans de telles circonstances, réuniraient, en son sein, à faire se déplacer des hommes de réelle valeur et qui ne verraient pas leurs chances s'amincir parce qu'ils n'auraient pas frôlé avec les politiciens.

Un tel mouvement donnerait force à une véritable expression d'opinion publique qui commanderait, au lieu de notre lâcheté, trop souvent influencée par des politiciens qui vivent de ce métier.

Le but de ce mouvement que je soumettais serait de déjouer ces conventions que j'ai dénoncées, afin que le public ne se trouve pas devant un fait accompli et soit tenu de suivre au lieu de commander.

Ce choix de candidats, si judicieusement fait en assemblée dirigée par les meilleurs citoyens de chaque comté, serait d'une force irrésistible; et, au lieu de voir l'opinion publique des comtés, comme cela arrive trop souvent, gèber et accepter des candidats cuisinés d'avance par une convention, nous

OUI

NOUS REPARONS LES

ORNEMENTS D'EGLISE

Confiez-nous vos réparations d'ornements en cuivre de toutes sortes. Satisfaction absolue.

Tous dessins fournis gratuitement sur demande.

LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, LTEE.

247 Boulevard, E. 2116-J

LA VOIX DU PAPE

Texte de l'allocution prononcée par S. S. Pie XI au consistoire secret du 11 décembre.

Eloge de Benoît XV

Notre cœur se réjouit, vénérables Frères, de vous voir réunis ici et de vous adresser la parole par la première fois depuis, que, par une secrète disposition de la Providence, nous fûmes élevés par vos votes à ce Siège apostolique; et nous voulons qu'avant tout retentisse en cette assemblée l'éloge de Notre regretté prédécesseur, Benoît XV, qui, à une époque plus orageuse qu'aucune autre, gouverna l'Eglise de manière à recueillir, non seulement l'applaudissement des catholiques, mais encore l'admiration des adversaires.

Tandis que, en effet, les hommes s'acharnaient entre eux dans la haine, il ne cessa jamais d'être le bienfaiteur et le monde des bienfaits de sa charité; aussi sa mémoire restera-t-elle en bénédiction et la conservons-Nous religieusement.

Nous rappellerons spécialement combien grande était la confiance qu'il plaçait en Nous-même en des affaires d'une haute importance.

Les sentiments de S. S. Pie XI

En prenant sa succession, Nous avons assumé une très lourde charge. Toutefois, dans les nombreuses sollicitudes qui ont marqué ce court espace de temps, Nous avons trouvé un grand réconfort dans la coopération empressée de votre sagesse et de votre dévouement unanime, en même temps que dans la plénitude et dans la multiplicité des plus filiales démonstrations de tout l'épiscopat, du clergé et du peuple fidèle. Ce qui est pour Nous un motif de vive satisfaction pour l'avenir, car, jetant de ce siège élevé Nos regards sur le monde entier, Nous y trouvons toujours, hélas! les anciennes causes de douleurs, aggravées encore par une multitude de nouveaux maux et de nouveaux périls; et, pour Nous arrêter à l'un des plus graves. Nous ressentons encore de très vives inquiétudes pour les choses de Palestine, de cette terre béni qui fut le berceau de notre foi et qui fut haïnie des sœurs et du sang du divin Rédempteur.

La question de la Palestine

Vous savez vous-mêmes, vénérables Frères, quels ont été, pour défendre les droits des Lieux Saints, les efforts de Notre prédécesseur très regretté Benoît XV, dont Nous gardons comme un très précieux monument la mémorable allocution prononcée au Consistoire du 13 juin, l'an dernier; or, puisque les représentants des puissances près de la Société des Nations doivent très prochainement, à ce qu'il semble, s'occuper à nouveau de la Palestine, Nous faisons Notre protestation, ainsi que la proposition de Notre prédécesseur: Nos velle ut cum maturitas Palestinæ ordinandæ venerit, Ecclesiæ catholicæ christianisq; universis, ibi salva et incommutata iura sint. (Nous voulons que, lorsque le temps sera venu d'organiser la Palestine, l'Eglise catholique et tous chrétiens y soient pleinement sauvegardés tous leurs droits.)

Bien plus, considérant à quel point y prévalent les droits de l'Eglise catholique, Nous devons vouloir, conformément au devoir qui dérive pour Nous de Notre ministère apostolique, que ces droits soient sauvegardés, non seulement en face des Israélites et des infidèles, mais encore des membres de toutes les autres religions, à quel que secte ou nation qu'elles appartiennent.

Les troubles du proche Orient

Une autre cause d'anxiété Nous vient aussi des autres populations orientales, dont la condition trouble récemment par de très graves agitations avec les incendies, les massacres et les dévastations est allée s'aggravant tellement de jour en jour, qu'il est presque impossible de trouver un remède proportionné à la situation presque désespérée. Pour alléger une si immense misère, Nous avons tenté tout ce qui était en Notre pouvoir et Nous avons voulu que Notre représentant en Roumanie se rendit à Constantinople pour remédier, autant que cela lui serait possible, aux nouvelles calamités.

Plaise au Seigneur que bien vite tout rentre sous l'empire de la justice et de la charité, et que ces régions, retournant aux temps heureux, où les rendaient si florissantes le bien-être et l'abondance, les hommes illustres par la sainteté et le génie, retrouvent la tranquillité de l'ordre et de la paix, ce qui ne pourra jamais se vérifier complètement, si elles ne reviennent pas au sein de l'Eglise, leur mère, dont la communion leur procura un si vigoureux aliment de fraternité et de civilisation!

La Russie

Mais Nous ne Nous sentons pas moins préoccupés, quand Nous tournons Notre regard vers les régions de la Russie, où non seulement est limité l'exercice des libertés religieuses et civiles, mais où la famine et les épidémies moissonnent les victimes parmi ces malheureuses populations et sévissent spécialement parmi les plus faibles et les plus innocents, les femmes, les vieillards et les enfants. Si nul homme de cœur ne peut rester indifférent devant un si lamentable spectacle, le Père commun des fidèles, moins que personne, n'y pouvait demeurer insensible; aussi avons-Nous tout fait pour continuer l'œuvre commencée et qui Nous fut laissée comme héritage par l'inépuisable charité de Notre prédécesseur. Nous ne Nous sommes pas contentés de la continuer, mais Nous l'avons amplifiée, dans la mesure de nos forces, comme l'exigeaient les nécessités grandissantes. C'est pourquoi Notre pauvreté ne suffisait point aux besoins immenses. Nous avons invoqué avec insistance le secours de tous les catholiques et même de tout le monde civilisé, et avec un si heureux résultat, que l'universelle générosité des fidèles Nous a fourni le moyen d'intervenir très heureusement jusqu'ici par d'amples secours. Vous n'ignorez pas qu'un groupe choisi d'hommes zélés, envoyés par Nous en ces vastes régions, vont distribuant aux indigents, aliments, vêtements et médicaments, sans acception de personnes ni distinction de religion ou de quel que soit, en dehors de la plus grande nécessité ou de la plus grande indigence, sans oublier néanmoins les devoirs spéciaux que, comme l'enseigne l'Apôtre, Nous avons envers les domestiques fidèles.

La primauté de charité du Siège de Rome

Dans une pareille entreprise de secours charitable, Nous sommes restés fidèles, comme vous le voyez vénérables Frères, à la pure tradition de l'Eglise romaine qui, en ce sens aussi, a pu être appelée, par le grand saint Ignace martyr, la présidente de la charité; éloges répétés ensuite par saint Denis, évêque de Corinthe, dans sa lettre au Pape Soter, lettre pleine d'admiration et de reconnaissance envers l'Eglise romaine pour les bienfaits apportés par elle à son troupeau et spécialement aux confesseurs de la foi dans les moments de plus grande détresse. Cette primauté de charité, qui est la conséquence de la primauté d'autorité et de gouvernement, dérive, pour le Pontife romain, de la conscience même qu'il a de son universelle paternité, car, si toute paternité dans le ciel et sur la terre émane de Dieu, de qui elle prend le nom, celle du Pontife romain lui fut explicitement conférée par Jésus-Christ en la personne de Pierre, par ces paroles: "Pais mes agneaux, pais mes brebis", paroles qui n'embrassent pas seulement ceux qui appartiennent de fait au troupeau du Christ, mais encore ceux qui sont appelés à y entrer, afin que se vérifie la parole divine: "Unum ovile et unus pastor", et, comme Nous nous sommes empressés de procurer les secours matériels à Nos fils les plus nécessiteux, Nous avons pareillement fait tous Nos efforts pour tâcher d'assurer à tous les avantages de la paix, cette paix à laquelle aspire ardemment Notre prédécesseur, et qui, hélas! n'est point encore venue consoler de sa lumière bienfaisante la malheureuse humanité.

Efforts pour la paix

Tandis que les représentants des puissances civilisées étaient réunis à Genève, Nous les exhortâmes à considérer les tristes conditions dans lesquelles les peuples se débattaient, et quels pourraient être les remèdes efficaces à ces grandes calamités, et en même temps Nous invitons tous les fidèles à unir leurs prières aux Nôtres pour obtenir de Jésus, prince de la paix, l'heureux succès de la conférence; et puisque l'heure est proche, à ce qu'il semble, d'une autre réunion des délégués des diverses puissances à Bruxelles, et que celle-ci examinera de nouveau la situation économique de l'Europe, fort aggravée ces derniers mois, Nous répétons la même chaleureuse exhortation. En vérité, ces réunions qui, depuis un certain temps, seront presque sans interruption, seront presque sans aucune utilité, et elles ménageront, finalement, aux peuples une amère et dangereuse désillusion, aussi longtemps que les gouvernements ne se décident pas à tempérer les exigences de la justice par celles de la charité, ce qui, en définitive, tournera à l'avantage des vainqueurs et des vaincus. Nous avons confiance, vénérables Frères, que cette mission de charité et de paix de l'Eglise contribuera beaucoup à la pacification et à la restauration de la société.

Le programme du Pontife

Nous souhaitons que telle soit, en effet, Notre œuvre, comme le fut celle que réalisèrent pour le bien de l'univers catholique nos deux prédécesseurs immédiats, dont l'un se proposa de restaurer tout dans le Christ et dont l'autre ne cessa point d'inculquer aux hommes la paix chrétienne. Or, ces programmes qu'ils choisirent au suprême pontificat, Nous voulons les fonder de telle sorte que Notre devise puisse se formuler ainsi: La paix du Christ dans le règne du Christ. Pax Christi in regno Christi; mais Nous traiterons ce sujet avec ampleur dans la Lettre encyclique que Nous Nous préparons à donner comme étreintes, pour la nativité du Seigneur et pour l'année nouvelle, à tous les évêques du monde catholique.

LA CRITIQUE

(Suite de la première page.)

donne entre autres exemples de socialisme, la phrase suivante: "Il n'avait qu'à le vouloir pour graver aux plus hauts postes". Or, graver, c'est tantôt neutre, tantôt actif. Il est actif et prend le complément direct lorsqu'il signifie "graver le long de". On dira: graver une pente. Mais quand le mot "graver" signifie atteindre, monter à... il est neutre, et demande le complément indirect avec la préposition. M. du Roure aurait mieux fait de citer les jolies phrases: il y en a beaucoup dans l'Appel de la Race, beaucoup plus que dans l'article de M. du Roure.

Quant à la thèse elle-même de l'ouvrage, si M. l'abbé Roy ne rend pas tout à fait justice à l'auteur, nous, il ne donne pas au moins la preuve d'une partialité inconcevable, partialité que M. du Roure étale dans son article.

M. du Roure n'a pas encore saisi, depuis le temps qu'il est en Canada, et ne saisira sans doute jamais le sens de nos luttes. Il n'a pas encore su distinguer notre âme de celle de ses compatriotes. Comment l'aurait-il fait d'ailleurs? Certes pas en fréquentant les salons anglais et ceux de nos "snobs anglicisés"! M. du Roure a-t-il seulement daigné s'apercevoir que nous avions, nous Canadiens français, une vie à nous? Trop occupé à faire des mamours à nos concitoyens anglais, il n'a pas eu le temps de penser à nous. Autrement, il ne viendrait pas écrire que l'Appel de la Race est "une exaltation à la haine et un appel à la lutte de races". A-t-il seulement essayé de découvrir l'intention de l'auteur? Dans l'affirmative, il ne le laisse pas voir.

Le problème des relations entre les deux grandes races qui habitent le Canada n'est pas nouveau; ce n'en est pas un à traiter à la légère. Il peut ne pas paraître anodin pour M. du Roure, mais il est de chez nous, mais il l'est réellement et avec combien de raison, pour les fils de ceux qui ont lutté ici depuis plus de 150 ans, au nom de l'idéal français et catholique. Il l'est pour l'auteur de l'Appel de la Race, qui a écrit d'autres choses que des "romans historiques", et dont l'aïeul, aux premiers jours de la colonie, donnait son sang pour la défense du drapeau français. Il l'est enfin pour tous ceux qui veulent préparer l'avenir de la race, en inculant dans l'âme de leurs compatriotes l'amour du seul pays que la loi naturelle les oblige à aimer d'abord: le Canada.

Que M. du Roure le veuille ou non, l'Appel de la Race, dans l'intention de l'auteur, est de montrer à ceux qui le lisent le danger pour les Canadiens français d'abandonner leur personnalité et de trahir ainsi les intérêts les plus sacrés de cette même pensée française dont lui, M. du Roure, est si justement fier.

Nous savons bien, nous, ce que nous concevons nous ont rapporté depuis 150 ans. Des concessions? De la politique conciliatrice? Mais nous n'avons fait, nous ne faisons que cela. Que M. du Roure étudie notre histoire passée, qu'il fasse ensuite le bilan de nos concessions et de nos générosités. Et puis, qu'il le compare à celui de nos compatriotes anglais de tout le Canada, sous ce rapport. Il verra bien de quel côté incline la balance.

Non, le temps n'est pas aux concessions, mais au respect des droits de chacun. Puisque M. du Roure fait allusion à la partialité presque sans exemple, d'un manque total de justice et de délicatesse, M. du Roure parle de cette "œuvre patiente à laquelle travaillent les esprits clairvoyants et modérés". Qu'il s'empresse donc à rectifier l'erreur qu'il a faite l'autisme dernier, en donnant en France au baccalauréat des universités anglaises du pays la même valeur qu'à celui de nos universités canadiennes-françaises. Ne représente-t-il pas les universités au consulat français? Ce serait mieux servir l'union qui doit exister entre les gens de langue française des deux pays.

On se demande en terminant si M. du Roure aura la délicatesse de démissionner, comme membre du jury chargé de distribuer les prix de littérature, à Québec. Nommé à ce poste par un gouvernement censé représenter le peuple, pour distribuer l'argent du peuple à des écrivains, a-t-il bien le droit de donner une appréciation aussi particulière à un livre dont le jury aura certainement eu connaissance?

Libres d'étranges

Il vous manque quelques petits cadeaux pour compléter votre liste d'étranges?

Allez chez le libraire voisin, demandez *Ames et Paysages*, de Léon Paul Dérozier, (75 sous l'unité, 5 sous de plus par la poste). Autour de la Maison, (50 sous l'unité, 5 sous de plus par la poste) et *Contes du temps*, de Michelle LeNormand, (75 sous l'unité et 5 sous de plus par la poste), les troisième et

quatrième séries des *Lettres de Fabelle* (50 sous l'unité, 5 sous de plus par la poste), ou la cinquième série, (75 sous, plus 5 sous par la poste). Il y a aussi les *Chasseurs de Noir*, par Arthur Bouchard, roman d'aventures canadiennes, (81 l'unité, plus 7 sous par la poste), l'Appel de la Race, ce roman d'Aloné de Lestres, si discuté et si lu, (90 sous francs). Et, pour ajouter à tout cela un almanach pratique, achetez l'*Almanach de la Langue française*, (25 sous l'exemplaire).

Toutes ces publications sont en vente au *Devoir*, rayon des livres, ainsi que dans les meilleures librairies de Montréal, chez J.-P. Barneau, à Québec, et dans le reste de la province.

LE CENTENAIRE DE LOUIS PASTEUR

LES SAVANTS DE FRANCE HONORENT LA MEMOIRE DE LEUR ILLUSTRE DEVAUCIER

Paris, 26. (S.P.A.) — L'hommage de la France à Louis Pasteur, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'illustre savant, a commencé samedi, par une cérémonie à l'Institut Pasteur. Des délégations de tous les corps scientifiques, ayant à leur tête le Dr Pierroux, président de la commission interalliée de la Croix rouge, et le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, se sont rendues en cortège au tombeau de Pasteur situé dans une crypte de l'Institut.

Le Dr Pöberski, de l'Institut, a ensuite fait une conférence sur Pasteur, artiste et savant. Il rappelle que Pasteur, à l'âge de treize ans, promettait de devenir un artiste et qu'il fit beaucoup d'excellents portraits jusqu'au moment où il s'aborda dans ses recherches scientifiques.

A PHILADELPHIE

Philadelphie, 26. (S.P.A.) — Le président Harding a envoyé au comité du centenaire de Pasteur, un message qui sera lu demain, à l'Académie de musique à la cérémonie qui commémorera le centième anniversaire de la naissance du grand Pasteur.

M. Jusserand, ambassadeur de France, et M. E. Burnet, directeur de l'Institut Pasteur à Tunis et délégué spécial à la cérémonie de Philadelphie, prononceront des discours.

M. Woodrow Wilson, ancien président des Etats-Unis, et M. Taft, juge en chef, enverront également des messages.



Horloges au Rabais de 25%

De belles et bonnes horloges à cet escompte sensationnel sur leur juste valeur. Cela semble une dérision. Mais entrez et voyez notre étalage, et vous serez tôt convaincu de la stricte vérité de notre affirmation. Vous ne laisserez pas passer cette occasion de donner en cadeau une horloge à carillon onctueux, rappelant doucement, et comme à regret la fuite du temps. Vous aurez le choix de l'horloge Grand-Mère en acajou, en noyer ou en chêne doré, avec carillon double Whittington et Westminster, ou simple carillon Westminster. De l'horloge tambour, ou à dôme sphérique et ogival également munie de superbe carillon. Tous les styles sont représentés, le bureau, le boudoir, le voyage, l'auto et la cuisine. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les usages.

Pour faire cortège à ces horloges, nous avons de beaux candélabres, en bronze, ou en matière colorée du style rocaille, sans compter les candélabres pour le buffet et les bronzes de table.

Et tous ces objets si utiles pour l'embellissement de la maison, au rabais de 25%.

Scott & BOUSQUET Frères

BIJOUTERIE — JOAILLERIE — ORFÈVRE

479 Ste-Catherine Est, Montréal

(Ouvert tous les soirs jusqu'au 1er janvier)

LA QUALITE A FAIT SA RENOMMEE

Les gourmets EXIGENT le

JAMBON S. L. CONTANT

Faites de même

S.-L. CONTANT, 565, rue Marquette,

Montréal. Tél.: St-Louis 7214*

POUR LES FETES

LA FAMEUSE LIQUEUR DES FAMILLES

(De L. Semetey)

AUX CINQ ESSENCES — CHARBONNE JAUNE ET VERTE

CURACAO, ANISEETTES, MENTHE

Cette excellente LIQUEUR est maintenant fabriquée par LABRECQUE & PELLERIN. Demandez à votre épicer. S'il ne l'a pas, écrivez ou téléphonez, nous vous en ferons parvenir au prix de 50 SOUS la bouteille.

Labrecque & Pellerin--- 111, rue St-Timothée, Tel.: EST 1075

VIN BOURDOU

Le Plus délicieux des Vins Toniques

EN VENTE PARTOUT

Le Dr Pöberski, de l'Institut, a ensuite fait une conférence sur Pasteur, artiste et savant. Il rappelle que Pasteur, à l'âge de treize ans, promettait de devenir un artiste et qu'il fit beaucoup d'excellents portraits jusqu'au moment où il s'aborda dans ses recherches scientifiques.

LE CENTENAIRE DE LOUIS PASTEUR

LES SAVANTS DE FRANCE HONORENT LA MEMOIRE DE LEUR ILLUSTRE DEVAUCIER

Paris, 26. (S.P.A.) — L'hommage de la France à Louis Pasteur, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'illustre savant, a commencé samedi, par une cérémonie à l'Institut Pasteur. Des délégations de tous les corps scientifiques, ayant à leur tête le Dr Pierroux, président de la commission interalliée de la Croix rouge, et le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, se sont rendues en cortège au tombeau de Pasteur situé dans une crypte de l'Institut.

Le Dr Pöberski, de l'Institut, a ensuite fait une conférence sur Pasteur, artiste et savant. Il rappelle que Pasteur, à l'âge de treize ans, promettait de devenir un artiste et qu'il fit beaucoup d'excellents portraits jusqu'au moment où il s'aborda dans ses recherches scientifiques.

A PHILADELPHIE

Philadelphie, 26. (S.P.A.) — Le président Harding a envoyé au comité du centenaire de Pasteur, un message qui sera lu demain, à l'Académie de musique à la cérémonie qui commémorera le centième anniversaire de la naissance du grand Pasteur.

M. Jusserand, ambassadeur de France, et M. E. Burnet, directeur de l'Institut Pasteur à Tunis et délégué spécial à la cérémonie de Philadelphie, prononceront des discours.

M. Woodrow Wilson, ancien président des Etats-Unis, et M. Taft, juge en chef, enverront également des messages.

A l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN,

La Banque Provinciale du Canada

dans tous ses bureaux,

tiendra à la disposition de sa clientèle un département spécial pour l'ouverture de nouveaux comptes de dépôts d'épargne, pour les parents qui désirent faire des étreintes à leurs enfants et leur offrir un

CARNET D'EPARGNE

qui peut être obtenu avec un dépôt d'un seul dollar ou plus; ledit dépôt portant intérêt à 3%.

En effet, apprenez à vos enfants à déposer régulièrement à leur compte d'épargne, cette bonne habitude inspire le goût du travail et des bonnes mœurs.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 27 DECEMBRE 1922
SAINT JEAN

Lever du soleil, 7 heures 45.
Coucher du soleil, 4 heures 15.
Pleine lune, le 2 janvier 1923, à 9 heures
29 du soir.
Dernier quartier, le 11, à 11 heures 47 du
matin.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

DOUX

Aujourd'hui maximum .. 40
Même date l'an dernier .. 5
Minimum aujourd'hui .. 25
Même date l'an dernier .. 5

BAROMETRE:

8 heures du matin, 29.93; 11 heures, 29.92;
1 heure de l'après midi, 29.90.

L'ENQUETE SUR LE SINISTRE DE QUEBEC

Le prévôt des incendies commencera son enquête, demain matin — Les offices religieux ont lieu dans la chapelle du séminaire.

QUEBEC, 26 (D. N. C.). — Le prévôt des incendies, M. Eugène Lere, commencera son enquête au sujet de l'incendie de la basilique, demain matin.

En attendant la reconstruction, les offices ont eu lieu à la chapelle du séminaire. C'est là que Son Eminence le cardinal a célébré la messe à Minuit. C'est là aussi qu'ont eu lieu les offices religieux, hier. A cette occasion, Mgr Laflamme a prononcé une allocution à toutes les messes, il a fait allusion au malheur qui vient de frapper la paroisse et a recommandé à ses paroissiens de supporter courageusement un pareil malheur.

Une réunion des marguilliers a eu lieu, hier. Un comité provisoire a été formé dans le but de préparer la formation d'un autre comité qui sera chargé du travail des souscriptions et de la reconstruction de la basilique.

LES GRECS S'ENTETENT

Le premier ministre des Hellènes déclare que jamais son gouvernement ne prendra sur lui de rappeler le patriarche grec de Constantinople.

LONDRES, 26 (S. P. A.). — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph, mande que le premier ministre Gonatas aurait déclaré que le gouvernement grec n'est pas disposé à se rendre à la demande des Turcs de rappeler le patriarche grec de Constantinople, même si les puissances alliées cèdent à Lausanne sur cette question devant l'insistance des Ottomans.

Le premier ministre déclare que cette question intéresse toute la nation et qu'aucun ministre grec ne pourra consentir au rappel du patriarche.

REMERCIEMENTS A LA CROIX ROUGE

LAUSANNE, 26 (S. P. A.). — L'ancien premier ministre Vénizelos, de Grèce, remercie au nom de son pays la Croix Rouge américaine qui a eu la générosité de secourir des millions de réfugiés. Il offre des remerciements au peuple des Etats-Unis en général, qui a fait parvenir vivres, couvertures et remèdes, par l'entremise de différentes organisations.

M. Vénizelos et les autres membres de la délégation hellénique déclarent que la situation n'est pas encore rose à Athènes. Les finances de la Grèce ne se sont guère rétablies depuis les désastres militaires du mois de septembre.

UN PROBLEME MONETAIRE

Au cas où l'on occuperait la Rhénanie, cette province pourra-t-elle recevoir de la monnaie allemande? On discute la question.

PARIS, 26 (S. P. A.). — L'une des questions soulevées par l'occupation possible de la Rhénanie est celle de l'approvisionnement de l'argent, dit le *Matin*. Les experts ne peuvent décider si, au cas où le bassin de la Ruhr serait séparé du reste de l'Allemagne par une barrière douanière, il devrait continuer à recevoir du papier-monnaie de Berlin. On admet que l'introduction de la monnaie étrangère en France soulèverait de sérieuses difficultés. Les délibérations continuent sur ce sujet, ajoute le journal.

DES JOURS DE GROSSE MER

TROIS PAQUEBOTS ARRIVENT D'EUROPE ONT ETE RETARDES PAR LE MAUVAIS TEMPS

New-York, 26 (S.P.A.). — Trois paquebots arrivés d'Europe hier sont en retard de deux ou trois jours. Ils ont rencontré des bourrasques qui soulevaient des vagues énormes.

Le *"Cedric"*, de la ligne White Star, est arrivé de Liverpool, trois jours en retard; le *"Zeeland"* de la ligne Red Star, d'Anvers et Southampton, trois jours en retard, et le *"United States"*, de la ligne Scandinavian-American, de Copenhague et Christiania, deux jours en retard.

Le capitaine G.R. Metcalfe, de *"Cedric"*, a déclaré que son navire avait essuyé plusieurs bourrasques de l'est qui se sont changées en ouragan, mardi dernier. Le vent et la mer étaient si terribles que le *"Cedric"* a ralenti sa vitesse à cinq nœuds.

Le capitaine Metcalfe a relaté que mardi, cinq navires en communication avec le *"Cedric"* étaient poussés par la vague et qu'un cargo, le *"Melpo"* ne pouvait plus faire fonctionner son gouvernail. Il n'y a pas eu d'accident sur l'Atlantique depuis un mois, a dit le capitaine.

Les officiers du *"Zeeland"* ont raconté que le vent soufflait si fort, après la sortie de la Manche, que le navire pouvait à peine avancer et que les passagers ne pouvaient s'aventurer sur les ponts de peur d'être emportés par les vagues.

Le capitaine V. Voldberg, de *"United States"*, a déclaré que le baromètre s'était élevé et abaissé d'une façon plus rapide que d'ordinaire.

Reclamation d'un médecin

Le juge Martineau a condamné, ce matin, les héritiers à la succession de l'abbé Deneault, à acquiescer un compte de \$561 pour soins dus par le légataire au Dr Alfred Mercier. Ce dernier avait, prétendait-il, soigné Deneault du 15 janvier au 15 mars, à sa résidence privée. Or, la preuve a démontré que pour un bon laps de temps M. Deneault a été à l'hôpital et que son état n'avait pu être soigné à sa résidence privée. Le juge a donc réduit le montant de \$1,043 que réclamait le docteur à \$561.

Feu Mgr Curran

Rochester, N. Y., 26 (S.P.A.). — Mgr Dennis Curran, vicaire général du diocèse de Rochester est mort, dimanche soir, de la pneumonie.

Trois règlements à considérer

LE CONSEIL MUNICIPAL TIENT SA DERNIERE SEANCE. VENDREDI LE COMITE EST EN CONGÉ — UN EMPRUNT DE DIX MILLIONS.

Les commissaires municipaux ne siègent pas, aujourd'hui, et seul un commissaire a fait une courte apparition au cours de la matinée. Maintenant que le budget de 1923 est voté, le travail ne presse guère d'ici à la fin de l'année. Cependant, les conseillers tiendront leur dernière séance de l'année vendredi après-midi.

Le feuilleton du jour de cette réunion est peu chargé. Il y a trois projets de règlements qui sont à maturité ou sur le point de l'être: celui qui amende la construction dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, celui qui régularise la circulation des voitures dans le centre de la ville et enfin celui de l'emprunt de dix millions en anticipation du revenu de l'année 1923.

Le premier règlement stipule ce qui suit:

"Dans les rues suivantes: Berri, de la rue Sauriol au boulevard Gouin; Boisseau, Clarke, Dazé, Dick, du Parc, Durham, des limites sud du quartier au boulevard Gouin; Henri-Julien, dans les limites du quartier Ahuntsic; Hogue, Jacob, dans les limites du quartier Villavray; Prédureau, Laverdure, Lamothe, de la rue Lamarche au boulevard Gouin; Leslie Gault, Lighthill, MacDuff, Meilleur, Meunier, Michaud, Millen, dans les limites du quartier Villavray; Perras, Pélouquin, à partir d'en arrière des lots de l'avenue Perras, jusqu'au boulevard Gouin; Prieur, Racine, Sauriol, Sauvé, Saint-Charles, des limites sud du quartier au boulevard Gouin; Saint-Denis, dans les limites du quartier Ahuntsic; Saint-Urbain; Sainte-Clair, des limites sud du quartier au boulevard Gouin; Saint-Laurent, entre l'arrière des lots du côté nord de la rue Kelly et le boulevard Guoni, Tanguay, Tolhurst.

(a) L'exercice de toute industrie ou commerce quelconque est prohibé, et on ne peut y construire que des maisons d'habitation; (b) la ligne de construction est fixée à dix pieds de la ligne homologuée de la rue ou de la ligne de la rue s'il n'existe pas de ligne homologuée; (c) toute maison d'habitation doit avoir au moins vingt-cinq pieds de hauteur; (d) les murs extérieurs pourront être de bois lambrissé en plâtre et ciment (rough cast), mais, dans ce cas, ces murs, devront être détachés sur les corniches (semi-détachées) ou sur les murs latéraux ou à l'arrière de la rue à six pieds au moins de la ligne de côté ou de derrière du terrain sur lequel la maison d'habitation est érigée; (e) il ne devra pas y avoir sur la façade ou les côtés d'une maison d'habitation quelconque d'escaliers conduisant à un étage autre que le rez-de-chaussée ou à un niveau plus élevé que celui du rez-de-chaussée; (f) il est défendu d'ériger des maisons d'habitation sur l'arrière des terrains.

Nonobstant les dispositions du présent article, il est permis d'ériger sur les deux côtés de la rue Perras, entre les rues Millen et Durham, des maisons d'au moins deux étages de hauteur dont le rez-de-chaussée et l'étage supérieur ou les étages supérieurs pourront servir de magasin.

Les maisons dans ces limites de la rue Perras, pourront être érigées sur la ligne homologuée ou sur la ligne de la rue s'il n'y a pas de ligne homologuée.

Le deuxième, pour la circulation des voitures, dit ce qui suit: Le règlement no 646 est amendé en retranchant la sous-section (b) de l'article 2, la sous-section (d) de l'article 3 et la sous-section (f) de l'article 5, de manière à ce que la circulation des voitures soit permise dans les deux directions rues St-Sacrement, Lemoine et St-Nicolas.

Le troisième concerne la perception du revenu:

"Attendu que la perception du revenu ordinaire ne peut être faite en temps pour faire face aux dépenses autorisées par les budgets;

Attendu que la ville a besoin temporairement, pour l'année civile 1923, d'une somme approximative de \$10,000,000.00 pour faire face à ces dépenses en attendant qu'elle ait perçu ledit revenu;

Attendu que la ville est autorisée par la loi 62 Victoria, chap. 58, art. 351, telle que remplacée par des lois subséquentes, à emprunter pour cette fin;

Il est ordonné et décrété par le comité comme suit:

Il sera fait par la ville de Montréal, en vertu de l'article 351 de la Charte, une émission de bons du trésor de la valeur nominale de \$10,000,000.00 en coupures qui ne seront pas au-dessous du montant de \$1,000.00 ou ses multiples ou son équivalent dans la monnaie du pays ou l'emprunt sera payable.

Cet emprunt peut être effectué en tout ou en partie, de temps à autre par l'émission de bons du trésor signés par le maire et le trésorier de la ville et contresignés par le contrôleur de la ville.

On recherche le "Cornell"

Cleveland, Ohio, 26 (S.P.A.). — On recherche activement le remorqueur *"Cornell"*, disparu jeudi dernier. Les familles des huit membres de l'équipage ne perdent pas espoir.

Le remorqueur était parti de Cleveland jeudi pour Buffalo. Régulièrement, il aurait dû être rendu le lendemain à son point de destination. Il faisait beau et le vent était léger.

Le grain dans les entrepôts

LES STATISTIQUES POUR LA SEMAINE DU 25 DECEMBRE MONTRENT QUE LA QUANTITE DE CEREALES EN HANGAR A DIMINUE. — DES CHIFFRES INTERESSANTS.

Ottawa, 26 (S.P.C.). — D'après les rapports du bureau de la statistique fédérale, pour la semaine du 25 décembre 1922, la quantité de grain en entrepôt a diminué, pour le blé de 2,996,797 boisseaux; pour le lin, de 191,020 boisseaux et pour le seigle, de 270,515 boisseaux. L'avoine accuse une augmentation de 1,102,105 boisseaux et l'orge de 1,113,836 boisseaux.

Les entrepôts de campagne de l'Ouest accusent une diminution de 5,617,464 boisseaux, pour le blé; de 75,948 boisseaux pour le lin; et de 120,251 boisseaux pour le seigle; une augmentation de 468,490 boisseaux pour l'avoine et de 45,938 boisseaux pour l'orge.

La diminution aux entrepôts de terminus est de 436,125 pour le blé; les augmentations de 15,065 boisseaux pour l'avoine; de 1,691 boisseaux, pour l'orge; d'un boisseau pour le lin et de 8,202 boisseaux, pour le seigle.

Les entrepôts publics et privés aux terminus de Fort-William et de Port-Arthur accusent des diminutions de 759,135 boisseaux pour le blé; de 1,011,635 boisseaux pour l'avoine; de 115,073 boisseaux pour le lin et de 395,388 boisseaux pour le seigle; et une augmentation de 141,385 boisseaux pour l'orge.

Aux éleveurs de la quantité d'avoine augmentée de 6,585 boisseaux et la diminution du blé et de l'orge de 194 et de 19 boisseaux respectivement.

Aux éleveurs publics de l'Est, les augmentations sont de 440,473 boisseaux pour le blé et de 21,527 boisseaux pour l'orge; les diminutions, de 25,069 boisseaux pour l'avoine et de 2,939 boisseaux pour le seigle. Les arrivages de tous grains ont été de 1,917,116 boisseaux, par vaisseau, et de 710,509 boisseaux, par chemin de fer, et les envois de 266,022 boisseaux, par vaisseau, et 1,258,908, par chemin de fer.

La quantité de grain américain aux entrepôts publics dans l'est était de 3,698,188 boisseaux en comparaison de 3,864,472 boisseaux l'an dernier. Le maïs formait la majeure partie de cette quantité avec 1,925,872 boisseaux. La quantité de seigle était de 1,314,701 boisseaux, et celle du blé de 457,515 boisseaux.

Aux ports américains sur les Grands Lacs (Buffalo et Duluth), les augmentations sont de 4,450,694 boisseaux pour le blé; de 1,580,106 boisseaux pour l'avoine; de 880,290 boisseaux pour l'orge et de 2,462 boisseaux pour le seigle. Aux ports américains sur l'Atlantique, la diminution est de 1,192,824 boisseaux pour le blé et les augmentations de 68,653 boisseaux, pour l'avoine; de 23,024 boisseaux, pour l'orge, et de 237,979 boisseaux pour le seigle.

Une histoire d'aqueduc

La Cour d'appel vient, par une confirmation d'un jugement rendu par la Cour supérieure, de rejeter une poursuite de la *Mathew Moody and Sons*, contre Louis Desjardins. Les gens de Terrebonne s'étaient fortement émus au cours d'une campagne électorale d'une question d'aqueduc. La compagnie demanderesse séparés l'un de l'autre par une valve. Une année, des deux aqueducs ont été reliés, mais au grand désappointement des contribuables, la pression au lieu d'augmenter a diminué, si bien qu'il s'est déclaré une épidémie de typhoïde. Les gens attribuaient l'aventure de la diminution de pression au fait que l'aqueduc de la compagnie était plus faible que celui de la ville et qu'une réunion des deux fortifiait celui de la compagnie au détriment de celle de la ville. Donc, au cours de la campagne électorale, grand branle-bas contre l'aqueduc de la compagnie. Desjardins a prononcé des discours et dit sa façon de penser. Cette dernière n'a pas plu à la compagnie qui a poursuivi pour libelle. La Cour d'appel ont décidé que la Cour d'appel était loyale et sans malice, et que Desjardins comme contribuable, au cours d'une élection, devant une assemblée avait droit de faire pourvu qu'elles fussent sans mauvaise foi. L'action de la compagnie a été rejetée avec dépens.

Borden part pour New-Haven

Ottawa, 26 (S.P.C.). — Sir Robert Borden part aujourd'hui pour New Haven, Connecticut. Il prononcera un discours, jeudi soir, devant les membres de l'*American Historical Association*.

Vendredi soir, l'Université Yale donnera une réception en l'honneur du secrétaire d'Etat Hughes et de M. Borden.

Larivière est arrêté

Winnipeg, 26 (S.P.A.). — Louis Larivière qui demeure près de Sault, Manitoba, a été arrêté par la police provinciale. On le fera examiner par des médecins. Le soir du 21 décembre, Larivière aurait tiré plusieurs coups de feu par la fenêtre du presbytère de M. l'abbé Moquin, curé, qui était absent. On aurait trouvé un grand nombre d'armes à feu dans la maison de Larivière.

La Noël dans nos églises

LES BELLES CEREMONIES TRADITIONNELLES SE SONT DEROLÉES PENDANT LA NUIT SAINTE. — PARTIES LITURGIQUES ET MUSICALES.

La messe de minuit a été célébrée, selon la tradition, avec beaucoup d'éclat. Toutes nos églises, depuis les plus spacieuses du centre jusqu'aux chapelles des faubourgs, ont regorgé de fidèles.

Près de deux cent mille personnes ont participé à l'imposante cérémonie nocturne, dans les quatre-vingts paroisses qui couvrent le territoire de la métropole. C'est plus d'un tiers de la population qui a déserté le foyer, quelques heures, durant la nuit de Noël.

Dans nos grandes églises, la célébration a revêtu un cachet de splendeur inaccoutumée que l'ampleur des cérémonies saintes de la liturgie, la richesse des vêtements sacerdotaux et des décorations de l'autel, la beauté des chants liturgiques exécutés avec art, ont tout particulièrement entretenu. La crèche de Noël, de son côté, attirait tous les regards comme un centre de dévotion.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse, a célébré la messe de minuit à la basilique, et les deux autres messes, selon le privilège tout spécial que l'Eglise confère à ses ministres en cette solennité.

Le choeur de la basilique a exécuté une messe en musique sous la direction de M. Arthur Laurendeau, et de jolis airs de Noël durant la messe de l'aurore et celle du jour.

M. Octave Pelletier touchait l'orgue. A Notre-Dame, Mgr Piette, vicaire général du diocèse a chanté la messe solennelle et célébré les deux autres messes.

Le choeur a rendu la messe de Cherubini, avec l'Adagio Fideles de Dubois, sous la direction de M. Dupuis. Durant la communion des fidèles, M. Poirier, organiste, a joué des variations sur l'air: "Il est le divin Enfant" harmonisé par lui-même.

A L'ENFANT-JESUS

M. l'abbé Ph. Perrier assisté de diacre et sous-diacre, officiant. La chorale a donné la Messe pastorale de Samuel Rousseau; le Credo de la 3e messe solennelle de Gounod, l'Offertoire, l'Hodie "Christus Natus" de Samuel Rousseau; elle a également rendu les "Vieux Noël" de E. Gagnon.

CHEZ LES PERES DU TRES SAINT SACREMENT

La cérémonie a été particulièrement solennelle, cette année, grâce à la décoration superbe qui encadrait le grand ostensor d'or au centre du maître-autel. Dix rayons faits de fleurs naturelles au milieu de la verdure convergent vers lui, présentaient le plus bel effet, tandis que le luminaire formait en lettres de cierges le mot Noël.

Le R. Père Lault, supérieur, a officié; et la chorale Brassard a exécuté une messe spéciale avec accompagnement d'orchestre et chanté les vieux Noël.

AU GESU

C'est le R. P. Louis Lalande qui a célébré la messe de minuit devant une assistance considérable. En plus des élèves du collège Ste-Marie, il y avait une foule de parents et de fidèles. Une messe solennelle a été chantée par le choeur.

PAROISSE SAINT-DENIS

La messe de minuit a été célébrée, à la paroisse Saint-Denis, par M. le curé J.-A. Samson, assisté de MM. les abbés J.-A. Paré et C. Boyer comme diacre et sous-diacre. La partie musicale a été remarquable plus que les années passées par le programme de choix, aidé par les nouvelles orgues installées au cours de l'année. M. J.-H. LaChance a dirigé la chorale qui a chanté des extraits des messes de Riga et de Yon.

A L'EGLISE SAINT-GEORGES

Le R. P. H. McLeod, curé, officiant, assisté de diacre et sous-diacre. La chorale a donné le programme suivant sous la direction de M. J. Morancy: Solo d'orgue, Carillon, La Verne, par M. Alf. Migneault, organiste. Kyrie, Credo, Sanctus-Benedictus de la messe en sol mineur de J.-N. Lommens; Gloria, de A. Fillet; l'Hodie Christus Natus Est, de S. Rousseau; Agnus Dei, de Riga; Adagio Fideles, de T. Dubois.

A ST-VINCENT-DE-PAUL DE MONTREAL

M. le curé L. Boissonnault a officié à la messe de minuit, assisté de MM. les abbés Coran et Charlebois comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, on a donné le programme suivant: Noël d'Adam, chanté par M. H. Picotte, avec reprise en choeur, propre du temps, messe en la, de l'abbé C. Boyer; Offertoire, l'Hodie, de S. Rousseau. Le choeur fort d'environ quatre-vingt voix d'hommes et d'enfants, était sous la direction de M. Ph.-E. Biron et accompagné par Mlle L.-M. Noël. Les solistes étaient MM. A. Prud'homme, H. Picotte, L. Chaput, I. Lespérance, A. Valade et V. Pelletier. Pendant la messe de l'aurore, on a chanté les vieux Noël.

A la messe du jour, l'officiant était M. l'abbé Coran, avec MM. les abbés Boissonnault et Beauregard comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Béard, O.P., a prononcé le sermon. A la bénédiction solennelle de Trés Saint-Sacrement, qui a suivi les vêpres, dans l'après-midi, on a donné comme programme musical: Cor Jesu, de Lamoureux; Benedictus, de l'abbé C. Boyer; Ave Maria, de l'abbé C. Boyer.

LES ARMÉNIENS POURRONT-ILS COMPARAÎTRE?

Les Turcs s'opposent à ce qu'ils fassent connaître leurs griefs devant la conférence de Lausanne — Les Bulgares sont dans le même cas.

LAUSANNE, 26 (S. P. A.). — La délégation turque a protesté énergiquement, aujourd'hui, à la conférence du Levant contre la décision de la sous-commission des minorités de permettre aux Arméniens de comparaître devant elle pour exposer leurs griefs.

Ainsi donc, un nouveau sujet de discorde marque la reprise des pourparlers de paix après le répit de Noël. La sous-commission des minorités avait l'intention de donner audience aux représentants de l'Arménie et de la Bulgarie, cet après-midi. Les Arméniens devaient expliquer les motifs qui les poussaient à demander la fondation d'un foyer national pour leurs compatriotes en Turquie; quant aux Bulgares, on voulait les entendre afin de fixer le statut des gens de cette nationalité qui habitent la Thrace orientale, territoire désormais placé sous la souveraineté de la Turquie.

La protestation ottomane est adressée à M. Montagna, président de la sous-commission des minorités.

POUR AMELIORER NOS PECHERIES

M. J.-E. Perrault présentera un important projet de loi cette semaine — Un nouveau service de pêche — Des bourses d'études.

QUEBEC, 26 (D. N. C.). — Ce sera peut-être la dernière semaine de la session provinciale. Le premier ministre l'a du moins annoncé. Plusieurs projets de loi seront présentés par le gouvernement au cours de cette semaine que l'on veut terminer jeudi par la sanction des bills passés au cours de la session.

Parmi ces projets de loi, il en est un qui concerne les pêcheries. M. Perrault, ministre de ce département, présentera une loi qui a pour but de créer un nouveau service. Un surintendant, des inspecteurs et des agents seront nommés qui auront pour but de travailler au développement de nos pêcheries. On votera \$400,000 qui seront employés à la construction d'entrepôts frigorifiques pour le poisson. On créera aussi trois bourses afin d'envoyer des jeunes gens étudier en Europe dans les diverses stations maritimes.

Réouverture du collège de Terrebonne

Le collège des Clercs Saint-Viateur à Terrebonne sera ouvert aux élèves à partir du 7 janvier prochain. Ainsi que nous l'avions annoncé, ceux-ci avaient été renvoyés dans leurs familles dès le lendemain de l'incendie qui détruisit presque toute la ville et cela afin de pouvoir offrir un abri d'urgence aux familles sinistrées.

On a érigé jusqu'ici une quarantaine de maisons temporaires en bois et c'est ce qui a permis à ceux des sinistrés qui habitaient le collège d'évacuer les lieux.

POUR L'HOPITAL DES TUBERCULEUX

QUELQUES NOUVEAUX SOUS-SCRIPTEURS — UN APPEL AU PUBLIC

Malgré que les souscriptions continuent d'arriver au comité chargé de la campagne en faveur de l'hôpital antituberculeux, il y a encore beaucoup à faire avant d'atteindre l'objectif qui est de \$150,000, ne l'oublions pas. A tous les amis de cette oeuvre donc de redoubler d'efforts et de se montrer généreux. Le comité, ainsi que nous le disions la semaine dernière, est résolu de poursuivre sa campagne tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas recueilli la somme absolument indispensable à l'érection du futur hôpital dont Montréal a un besoin urgent, s'il ne veut pas continuer à perdre tous les ans des milliers de vies par la peste blanche.

Voici quelques-unes des dernières souscriptions reçues par le comité: Syndicat catholique et national des pressiers, \$500; Syndicat catholique et national des typographes, \$500; Un ami, \$25; Mme Marcel Beullac, \$100; Georges Beullac, \$25; Granger et Frères, \$25; Mme L.-O. Grothe, \$25; Quintal et Lynch, \$100; G.-E. Thériault, \$25; F.-X. Châtillon, \$1; F. Gobeille, \$25; Auguste Dorais, \$1; Rosalie Dupuis, N.P.; \$10; La cité d'Outremont, \$100; Syndicat catholique et national des ateliers de chemins de fer, \$500; J.-A. Lalancette, \$5; Fairweathers, Ltd., \$100; W. et J. Sharples, \$5; D. Barcher, \$25.

Dons généreux aux pompiers

Le chef J. Chevalier accuse réception avec reconnaissance des dons suivants faits à l'Association de bienfaisance des pompiers: L'Université de Montréal, \$300.00; La cité Carrière et frères, 131, rue Laurier, \$100.00.

On félicite le juge Lafontaine

M. le juge Eugène Lafontaine était ce matin, au palais de justice. Tous les avocats présents l'ont chaleureusement félicité de son élévation au poste de juge en chef de la Cour d'appel.

Trente-trois ans de fonctionnarisme

M. J.-B.-A. Tison, assistant notaire de la Cour supérieure de Montréal, fête aujourd'hui son trente-troisième anniversaire d'entrée au greffe de ce tribunal.

L'enlèvement des déchets

M. J.-E. Nantel, surintendant de l'incinération, annonce que les vidanges feront jeudi le 28 décembre, le travail de l'enlèvement des vidanges du lundi, à cause de la fête de Noël. Il en sera de même, la semaine prochaine.

Propagande! Propagande!

Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les Etats-Unis) pour faire connaître le "Devoir". Abonnez, faites abonner vos amis.

CHOSSES MUNICIPALES

Le comité reçoit
des soumissions

DOUZE COMPAGNIES DEMANDENT DE SIX A HUIT MILLE DOLLARS POUR CHACUN DES CAMIONS AUTOMOBILES DONT LA VILLE A BESOIN POUR L'ENLEVEMENT DES VIDANGES.

Les commissaires municipaux ont tenu une séance spéciale, samedi matin, pour recevoir des soumissions pour l'achat de dix camions automobiles, et de valves et raccords.

Une douzaine de maisons ont offert des prix qui varient de \$6,000 à \$8,000 pour un camion automobile; les voici avec leur prix respectifs:

M. J.-O. Pesant, \$5,922; la Cie International Harvester, \$6,200; la Cie American Industrial Development, \$6,250; la Cie Goffredson Truck Corporation, \$6,350; la Cie Ginsberg Motor, \$6,654 et \$8,000; la Cie Lumber Motor Inc., \$6,850; la Cie National Steel Car Corporation, \$7,000; la Cie Whyte Limited, \$7,153; la Cie Sterling Motor Truck, \$7,384 et \$7,957.50; la Cie Montreal Sanford Truck Agency, \$7,585; la Cie de moteurs Grenier, \$8,231.

La soumission de la compagnie Mack Truck of Canada, (Adanack Motor Ltd.) n'a pu être lue faute de chèque requis.

Toutes ces soumissions sont transmises à M. H.-A. Terreau, directeur du service des travaux publics pour qu'il en fasse une étude et qu'il en recommande une au comité.

Les commissaires mettront ces camions à la disposition du service de l'incinération pour l'enlèvement des déchets. Ils veulent organiser un service de transport plus rapide. L'incinération des déchets ne saurait tout de suite faire disparaître les dépotoirs. Ceux-ci disparaissent de plus en plus des quartiers peuplés de la ville, à mesure qu'ils sont comblés et comme d'autres sont utilisés dans la banlieue, il est nécessaire de remplacer les chevaux par les véhicules automobiles.

La carrière Poupard recevra bientôt les gros déchets de Montréal. Des camions automobiles s'y rendront désormais. On disséminera dans les quartiers du centre quelques postes de chargement où les voitures abandonnées à leurs charges aux camions prêts à les transporter à la carrière. Les voitures rayonneraient autour d'un poste de chargement tandis que les automobiles feraient la navette entre ce poste et le dépôt. De la sorte l'enlèvement des déchets, croit-on, serait plus rapide, plus expéditif et, par là, moins dispendieux.

L'achat des camions dépassera \$60,000. Le comité exécutif a l'argent à sa disposition depuis quelques fois déjà. Aussi prévoit-on que les camions seront achetés ces jours-ci.

Trois maisons ont proposé des prix pour la fourniture de valves. La Cie Dominion Engineering Works demande \$54,500 pour les valves et \$825 pour les raccords; la Cie Drummond, la Cie McCall and Co., \$53,750 et \$1,480; la Cie General Supply, \$61,555 et \$400.

DE NOUVEAUX PENSIONNAIRES

Des quatorze officiers de police à qui la législature a accordé une pension que Montréal devra leur payer, quelques-uns recevront la moitié du salaire qu'ils touchaient lors de leur mise à pied en 1918; d'autres n'auront qu'un tiers et même qu'un sixième de leur salaire. Ils toucheront leurs arriérés des trois dernières années, car leur pension date de l'année 1919.

MORT DE M.
L.-Z. GAUTHIER

CET ARCHITECTE BIEN CONNU EST DECÉDÉ DIMANCHE MATIN. — FUNÉRAILLES, MERCREDI.

M. Louis Zéphirin Gauthier, architecte, est décédé dimanche matin à sa résidence, 2 avenue Elmwood, Outremont, à l'âge de 80 ans et 4 mois.

Sa femme née Marie-Louise Leduc, de Sorel, et 4 enfants lui survivent, Ernestine, Blanche, (Mme R.-R. Tourville, de Paris); Joseph et Lucille.

M. Gauthier est né à St-Barthélemy, mais il exerça d'abord sa profession à Sorel. Vers 1880, il vint s'établir à Montréal où il pratiqua tout d'abord avec M. Victor Roy et ensuite avec M. J.-E.-C. Daoust, sous le nom de Gauthier et Daoust.

L'édifice de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, place Viger, est l'une des œuvres de M. Gauthier, ainsi que le nouvel institut des sourds-muets, boulevard Saint-Laurent, l'église de Saint-Louis-de-France, rue Roy, ainsi que l'église St-Viateur, d'Outremont.

M. Gauthier traça les plans d'un grand nombre d'édifices, notamment: l'église Saint-Georges, sur la rue Bernard; l'église St-François-d'Assise de la Longue-Pointe, l'hôpital de Pembroke, le musée de l'Université d'Ottawa, l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa, le séminaire de Joliette, le monastère des Pères Rédemptoristes à Renfrew, le collège de Beauharnois, le juvénat des Pères Oblats à Ottawa, la cathédrale de St-Hyacinthe, l'église Ste-Marie de Manchester, N.-H., l'église et le collège de Ste-Agnathe, les églises de Hawkesbury, Vankleek Hill, Casselman et Alfred.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église St-Viateur d'Outremont, à 8 h. 45 a.m. et le cortège partira de sa demeure, 2 Avenue Elmwood, Outremont, à 8 h. 30.

La dépouille funéraire sera transportée à Sorel, jeudi matin, où l'inhumation se fera après l'arrivée du train de Montréal.

Pour rhumes, grippe ou influenza et comme préventif, prenez les comprimés **Aspirine Bromo Quinine**. La boîte porte la signature de P. W. Gove (assurez-vous que vous obtenez Bromo). 30c. Fabrique au Canada.

LES SYNDICATS
CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Une discussion assez longue et très vive a été faite, vendredi soir, à l'assemblée du conseil central des syndicats catholiques, sur la question d'imposer un contrôle et une limite sur le revenu des propriétés. La discussion a été soulevée par le délégué E. Charlebois, des charpentiers-menuisiers, qui a proposé que demande soit faite au gouvernement provincial de limiter le revenu de la propriété à un certain pourcentage. Les propriétaires abusent; il faut trouver un remède. Si les gouvernements ont réglé les taux d'emprunt de l'argent, pourquoi ne régleraient-ils pas les taux de rendement d'une propriété? Il n'y a rien qui ne soit plus d'utilité publique que le logement. Aujourd'hui, nous marchons sur le système de la concurrence et de l'enchère des loyers. S'il y a des propriétaires consciencieux qui ne retirent qu'un bénéfice raisonnable, il y en a d'autres qui pressurent les travailleurs. Des loyers ont doublé et triplé depuis 1914. Les taxes ont-elles triplé? Ces maisons vieilles ont été bâties lorsque la construction était à bon marché. On pourrait baser ce contrôle des profits sur l'évaluation municipale et ne pas autoriser, toutes dépenses essentielles payées, (taxes de ville, taxes scolaires et autres, réparations urgentes), plus de 10%. Le délégué O. Filion, des scieries mécaniques, fit remarquer que plusieurs propriétaires étaient très fortement grevés par toutes sortes de taxes. On lui répondit que les propriétaires se rattrapent toujours sur les locataires et que le pauvre en dernier lieu payait la note, comme toujours. MM. R. Binette, Z. Santerre, R. Lajoie ont parlé sur la question qui a été définitivement renvoyée au comité exécutif pour étude.

Le conseil a reçu la visite de M. Gédéon Sévigny, qui, sur l'invitation du conseil, a parlé de hausse des taxes de louage des compteurs à gaz par la *Montreal Light Heat & Power*. Cette hausse n'est pas légitime si l'on considère que la compagnie a fait plus de quatre millions de bénéfices en 1921; qu'elle a baissé la chaleur du gaz de 520 à 450 unités. Les familles qui dépendent à peu près 3,000 pieds cubes de gaz par mois paieront plus cher avec cette hausse de \$4.80 par année par compteur. Des félicitations ont été votées à M. Sévigny et le conseil a de nouveau déclaré son opposition à l'augmentation du taux de louage des compteurs.

Le rapport du comité exécutif se déclarant favorable à la loi sur le contrôle provincial du combustible et du comestible, et référant les intéressés sur la question des logements ouvriers aux résolutions du congrès de la C.T.C.C., a été adopté par l'assemblée. Le rapport a été présenté par le délégué P. Laganière. Le délégué G. Tremblay a présenté le rapport du comité d'organisation relativement aux pourparlers d'affiliation engagés avec les débauchers syndiqués du port de Montréal. Rapport adopté.

Les délégués A. Habig et R. Binette ont de nouveau soulevé la question du charbon. M. Habig fait remarquer que le commissaire Wanklyn demande d'utiliser les substituts, car il y a manque de charbon et note d'autre part que le gouvernement américain a dit que les Etats-Unis ne pouvaient s'attendre à bénéficier que de 40 au lieu de 60 pour cent de la production ordinaire du charbon. C'est une raison nouvelle pour que tous les établissements considérables soient forcés d'utiliser le charbon mou. M. Binette fait remarquer qu'il trouve drôle qu'il y ait crise de charbon et que la Dominion Coal de Sydney n'opère que 7 mines au lieu de 15. Les grandes institutions n'achètent pas assez de charbon mou.

La prochaine assemblée du conseil aura lieu, le 12 janvier 1923.

AUX USINES ANGUS

Le syndicat catholique et national des ouvriers d'atelier de chemin de fer, local no 1, a tenu son assemblée d'élection lundi dernier, à la salle Tremblay. En voici les résultats. Président, Osias Lasalle; vice-président, Jean Leroux; secrétaire, A. Dorais; ass.-sec.-arc., J. Lamarre; sec.-financier, J. Radeau; trésorier, O. Dufresne; inspecteur, Alf. Latour; sentinelle, Aug. Talbot.

L'ordre du jour a comporté le rapport des délégués au conseil central, rapport de M. C. Lasalle; discussion sur les moyens de remédier au chômage; question de la fête prochaine du travail. La prochaine assemblée du syndicat n'aura lieu que le 15 janvier, le 1er lundi tombant le 1er de l'an.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Ce soir, mardi, salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig, assemblée du syndicat catholique des charpentiers-menuisiers. Rapport important de M. R. Binette, organisateur. Tous les membres doivent assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 1

Le syndicat catholique des pressiers de travaux de ville, local no 1, se réunira demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig. Le comité exécutif présentera un rapport très important sur la régie du syndicat: constitutions, apprentis, etc. Autres questions très importantes. Tous les membres doivent assister. L'assemblée commencera à 8 heures 15.

WIN BOURDOU
Le Plus délicieux
des Vins Toniques
EN VENTE PARTOUT

LE PROBLÈME
GRECO-TURC

M. JEAN DESY, A DÉVELOPPÉ CE
SUJET SAMEDI, AU REFORM
CLUB

M. Jean Desy, secrétaire de la faculté de lettres et professeur d'histoire à l'Université de Montréal, était l'hôte d'honneur, samedi, au *Reform Club*. Il a parlé du problème greco-turc. Nous résumons sa conférence:

Le conférencier montre que le conflit actuel entre la Grèce et la Turquie est un des aspects de la question d'Orient. Cette question d'Orient est née le jour où les Européens entrèrent en lutte contre les Asiatiques et entreprirent de les refouler en Asie. Constantinople est le carrefour de grandes routes commerciales, dont tous les peuples convoient la possession.

M. Desy examine la situation respective de la Grèce et de la Turquie. Il nous fait voir le développement intérieur de chaque pays à la veille du conflit. La Grèce est un pays qui a besoin de refaire ses finances et d'organiser sa vie économique. La Thrace, l'Ionie et Smyrne, par leur production, leur richesse, le rendement des impôts et des douanes assurent à la Grèce d'importantes ressources. Le pays tend à s'accroître pour des raisons économiques et pour des raisons sentimentales. Les Grecs se souviennent de l'empire de Byzance et de celui d'Alexandre.

La Turquie nous offre le spectacle d'un pays qui constamment se retire depuis le commencement du 19e siècle. Les Turcs sont refoulés dans la direction de l'Asie. L'Empire ottoman est une monarchie militaire absolutiste et musulmane, qui n'a pas sensiblement modifié la révolution de 1908, dirigée contre Abdul-Hamid. Les Chrétiens sont fréquemment tyrannisés et exclus de la vie politique. Cependant les opérations commerciales sont confiées aux Grecs, aux Arméniens et aux Juifs. Aux environs de 1839 commence un mouvement nationaliste dirigé par les intellectuels. Ces nationalistes veulent grouper les quarante-cinq millions de Turcs éparpillés en Asie et aux Indes. Le chef actuel est Mustapha Kemal-pacha. Après l'occupation de Smyrne par les Grecs c'est lui qui va diriger le mouvement de l'indépendance en Anatolie.

L'Asie Mineure se sépare de Constantinople, occupée par les alliés. Un gouvernement et un parlement s'installent à Angora. Les 350 députés de l'Assemblée nationale poursuivent un but positif: "Nous voulons vivre en toute indépendance dans les limites de nos frontières." Le 10 août 1920, le traité de Sévres fut signé par les représentants de Constantinople et répudié par Angora. Les Grecs sont chargés de faire exécuter le traité. L'offensive grecque réussit. Les diplomates cherchent une formule d'arbitrage entre Grecs et Turcs. Ils proposent, en 1921, leur médiation, qui est repoussée par les Grecs. Une nouvelle offensive se déclenche, arrêtée par les Turcs. En mars 1922, nouvelle intervention des puissances, sans résultat. Les Grecs veulent occuper Constantinople et proclamer l'autonomie de Smyrne. A la fin d'août, le général turc Ismet-pacha lance ses troupes contre les Grecs, dont la déroute est complète au commencement d'octobre. Les Britanniques sont écartés. Une conférence militaire aboutit à une convention d'armistice. Les Turcs ont réussi leur projet: évacuation de la Thrace et de Constantinople par les troupes alliées, remise de Smyrne aux Kemalistes.

Quel peut être l'effet de la victoire musulmane? En Grèce, la défaite provoque l'abdication de Constantin. Le règne de Georges III commence dans la confusion et le désarroi. La Grèce, trompée dans ses espérances, prépare sa revanche. En Turquie, Mustapha Kemal s'impose à l'amour de la nation. Mahomet VI est déposé. La monarchie constitutionnelle est remplacée par une république démocratique. Le pouvoir temporel est séparé du pouvoir religieux. La Turquie se modernise. Angora dirige les Musulmans d'Anatolie, du Caucase, de la Caspienne, de Crimée, du Turkestan et de l'Afghanistan. Ces nationalités turques et turco-mongoles peuvent être un élément de d'ordre mais elles peuvent devenir un élément de désordre le jour où ces millions d'Asiatiques voudront déborder en Europe.

NOTES MARITIMES

ON CONSTRUIT DIX NAVIRES DE TRANSPORT POUR LE SERVICE DES LACS.

M. James Playfair, président et gérant-général de la Great Lakes Transportation Company, Ltd., à Midland, Ontario, vient de com-

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES GOÛTS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOUTES
EN VENTE PARTOUT
FRANÇO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

Fumer
le Cigare

La Champagne

10c — c'est se
payer ce
3 pour qu'il y a de
25c mieux.

EN VENTE PARTOUT

Marchands: places vos
commandes directes
ment chez le fabricant
19, Bonsecours, MONTREAL

der, de concert avec une autre firme maritime, dix nouveaux navires de transport pour le service des lacs. Leur coût s'élèvera à environ 350,000 livres sterling.

Ces navires, qui devront être livrés pour le premier mai 1923, seront affectés au transport du grain et du charbon entre la lac Erie et Montréal.

La Great Lakes Transportation Company, Ltd., possédait, cette année, quinze navires.

Le "DORIC"

Le *Doric*, navire construit pour la compagnie White-Star Dominion et jaugeant 16,500 tonnes, sera bientôt complètement terminé. Il partira de Liverpool, le 11 mai prochain à destination de Montréal d'où il partira le 26 du même mois. Ce sera son premier voyage.

L'intérieur du *Doric*, dit-on, est identique à celui du *Regina*.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le *Minnedosa*, de la compagnie du Pacifique Canadien, partira de Saint-Jean, demain à destination de Cherbourg, Southampton et Hambourg.

Le *President Monroe* est attendu demain matin à New-York venant de Londres.

Le *Niagara*, de la compagnie générale transatlantique française, est attendu aujourd'hui à New-York, venant de Bordeaux.

Le *Savoie*, de la même compagnie, est arrivée hier à New-York, venant du Havre avec 42 passagers de cabines et 138 de troisième classe.

Le *Berengaria*, de la ligne Cunard, est attendu à New-York vendredi après-midi, venant de Southampton et Cherbourg.

Le *Finland*, de la ligne Red Star, est également attendu à New-York vendredi, venant d'Anvers et Southampton.

L'*Empress of Canada*, de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendue aujourd'hui à Yokohama, venant de Vancouver et en route pour Hong-Kong.

Nominations

provinciales

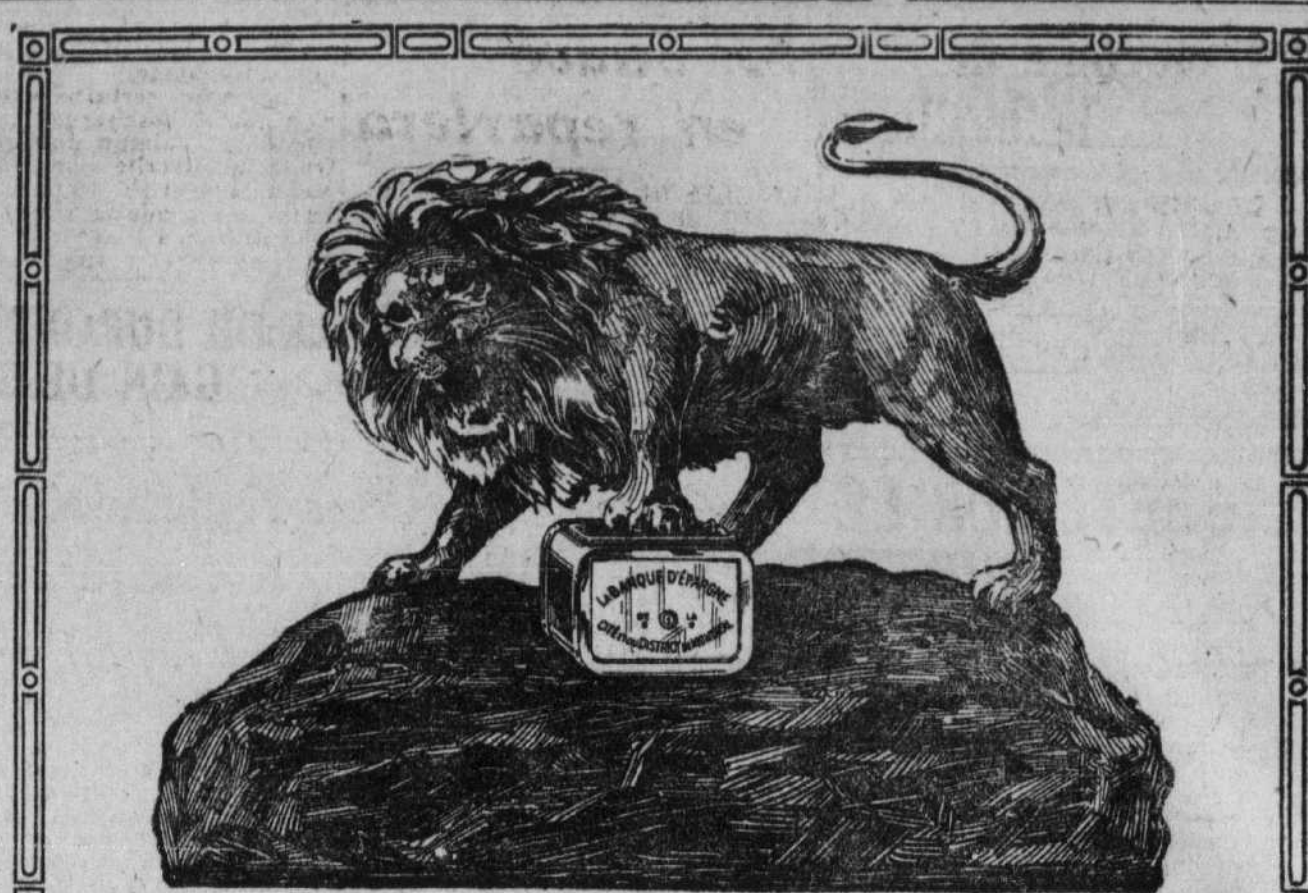
A sa dernière réunion, le cabinet provincial a fait les nominations suivantes:

M. Moïse Lapointe, de la cité de Montréal, secrétaire de l'Association des Marchands, juge de paix avec juridiction dans le district de Montréal aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 3361 des S. R. Q., 1909, tel qu'amendé par la loi 9 Geo. V., chap. 45.

M. E.-A.-B. Ladouceur, de la cité de Montréal, avocat, greffier de la Couronne du district de Montréal.

M. Omer Lapiere, de la cité de Montréal, avocat, greffier de la paix du district de Montréal.

MM. Joseph-Edouard Hudon, du village de Chesterville, maire, et Henri Pépin, de la ville d'Arthabaska, marchand, conjointement registrateurs de la division d'enregistrement d'Arthabaska.



UN JOLI CADEAU

UNE DE NOS PETITES BANQUES A DOMICILE.

La pratique de L'ECONOMIE fera grandir chez votre enfant cette force de volonté qui, dans l'effort, rend l'homme courageux comme le lion et, dans la résistance, inébranlable comme le rocher.

LA BANQUE D'EPARGNE

de la Cité et du District de Montréal.

Bureau Principal et seize
Succursales à Montréal.

A. P. LESPERANCE,
Gérant Général.

MM. Benjamin Weinrauch, courtier en assurances, Tancrède Girard, employé civil, Dr J.-E. Lanoie, Montréal, et Joseph-Hippolyte Agubert Carrière, gérant, de Ste-Anne, juges de paix pour le district de Montréal.

M. J.-V. Gagnon, de la ville de Lachute, instituteur, inspecteur d'écoles pour le nouveau district comprenant le territoire suivant: Le comté de Brôme, excepté Eastman et Saint-Etienne-de-Bolton; comté de Shefford, excepté Ely-

Nord, Ely-Sud, Ely-Ouest, Lawrencerville, Stukely-Nord et Saint-Théophile; dans le comté de Bagot, les municipalités suivantes: Upton, Acton-Vale, Saint-Nazaire, Sainte-Christine, St-Théodore et Saint-Dominique.



Pour plaire à tous, donnez
des
Records

Longtemps après que Noël sera passé — les Records que vous donnerez, seront là pour répandre la gaieté et l'entrain — et témoigner à jamais de votre bonne inspiration.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED, MONTREAL.

"La Voix de Son Maître"
Victor

L'incendie de la basilique

LE CHEF DES POMPIERS DE QUEBEC, M. DONNOLLY, DONNE DES DETAILS SUR LA PRESSION DE L'EAU LORS DU DEBASTREMENT. — LES PREMIERS SOUSCRIPTIONS. — EXPRESSIONS DE SYMPATHIES.

Québec, 26 (S.P.C.). — M. Donnolly, chef des pompiers, reçoit beaucoup de critiques au sujet de la pression de l'eau qui, dit-on, était plutôt basse la nuit de l'incendie de la Basilique.

Au cours de l'incendie, a déclaré le chef Donnolly, la pression de l'eau était de 60 à 80 pieds au ponce carré et les pompiers se sont servis en plus de celle du réservoir de l'hôtel de ville, lequel est d'une capacité de 120,000 gallons. Nous avions en cas d'urgence, a-t-il ajouté, cinq autres réservoirs prêts à fonctionner dans la haute-ville, et ceux-ci peuvent fournir en peu de temps 400,000 gallons d'eau. Si la pression n'était pas ce qu'elle aurait dû être, la cause en est attribuable au vent qu'il faisait. A tout événement, le travail des pompiers a été efficace, puisqu'ils ont parvenus à sauver du désastre les édifices avoisinant la Basilique. Et la preuve en est que M. l'abbé Gosselin, du séminaire, a envoyé un chèque de cent dollars au chef Donnolly en reconnaissance du bon travail effectué par les pompiers.

La cause de l'incendie de la Basilique est encore inconnue et une enquête s'ouvrira dès aujourd'hui à ce sujet. On enquêtera tout spécialement sur une femme dont on ignore le nom mais qui, mardi soir dernier entre 8 et 9 heures, téléphona au magasin de tabac de M. Grondin, rue Buade, lequel fait face à l'endroit où se trouvait la Basilique, et demanda s'il était vrai que la Basilique brûlait. Au cas où cette femme désirerait que son nom ne soit pas révélé au public, M. Eugène Leclerc, du département du feu, qui doit conduire l'enquête, a déclaré qu'elle pouvait communiquer par téléphone avec lui afin de prendre un rendez-vous, lui promettant à l'avance de ne point révéler son nom contre son gré.

SOUSCRIPTIONS

Bien qu'aucune liste de souscription n'ait encore été régulièrement ouverte pour la reconstruction de la Basilique de Québec, plusieurs dons ont été reçus entre autres de M. Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, \$1,000; M. le sénateur Lorne Webster, \$1,000; la succession Giroux, \$1,000; Onésime Pouliot, \$1,000; Mgr Laflamme, curé de la paroisse Notre-Dame, \$1,000; et deux souscriptions anonymes de \$1,000 chacune.

SYMPATHIES

Voici le texte de la dépêche envoyée à Son Eminence le cardinal Bégin par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal: Son Eminence Cardinal Bégin, Québec.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'associe à votre douleur à l'occasion de la destruction de la vénérable Basilique de Québec.

(Signé) Victor Morin, prés. gén. Victor, Doré, sec. général.

ELLE SUCCOMBE A UNE SYNCOPÉ

Mme A. Gauthier, 33 ans, 1932, rue Clarke, est tombée morte un peu avant la messe de minuit, comme elle se rendait à l'église du Saint-Enfant-Jésus. Elle a succombé à une syncope.

Vos Vêtements sont lavés dans des Savonnages Pura

Une visite à cette blanchisserie moderne vous éclairera sur les procédés scientifiques de nettoyage. Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machinerie et l'on n'emploie ni acides, ni agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agités doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements en sortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640
TOILET LAUNDRIES
LIMITED
425, RUE RICHMOND

M. Sauvé en reparlera

LE CHEF DE LA GAUCHE VA CRITIQUER LA CONDUITE DU GOUVERNEMENT DANS L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE GARNEAU — LE SENTIMENT DU PREMIER MINISTRE SUR LA FIN DE LA SESSION — NOUVEAUX INCIDENTS PREVUS.

Québec, 26 (D. N. C.). — On rapporte que M. Arthur Sauvé entend discuter le rapport de la commission royale avant la fin de la session. Le chef de l'opposition, lors de la création de cette commission, l'a du reste lors déclaré en Chambre. Il a prétendu alors que la Chambre aurait dû être consultée avant la création de cette commission. Le gouvernement, dit-il, a agi par décret, par ordonnance et il a conféré aux commissaires des pouvoirs trop restreints, voulant ainsi éviter simplement un certificat de conduite en empêchant ses adversaires d'avoir la latitude nécessaire pour démontrer devant la commission l'incompétence de l'administration de la justice. On sait qu'il a fait une motion en Chambre à ce sujet. Le premier ministre, lui, a alors répondu qu'on aurait toute la latitude que l'on voudrait et que si les pouvoirs de la commission n'étaient pas assez grands, le gouvernement les élargirait davantage pour satisfaire le public.

M. Sauvé a comparu, l'autre jour, devant la commission. L'Action catholique dit que ce fut une série d'objections pour l'empêcher de parler. Dans une lettre qu'il adressait aux avocats du public, le jour même de sa comparution, M. Sauvé disait: "Veuillez-vous me permettre de vous exprimer la surprise que j'ai éprouvée, ce matin, lorsque j'ai constaté que les procureurs de la Couronne ne voulaient point connaître mon opinion, mais simplement me demander si je connaissais les mérites de l'affaire Garneau ou de faits directs contre les meurtriers? Je respecte cependant les procédés de ces messieurs ainsi que les décisions de MM. les commissaires."

"Plus d'une fois au cours de la session, le premier ministre et procureur général m'a dit que je serais appelé à aller répéter sous serment devant la commission ce que j'affirmais en discutant certaines questions. Tout en ne reconnaissant pas au premier ministre le droit de me traiter ainsi et de me traduire devant votre tribunal, je viens vous déclarer que je suis prêt à répéter sous serment devant la commission royale les paroles que j'ai prononcées en Chambre sur ces questions, pour lesquelles le premier ministre m'a menacé de me citer devant les commissaires, si vous croyez que ces paroles puissent être dans le cadre des attributions de la commission."

"Je suis prêt à donner devant MM. les commissaires mon humble opinion sur l'administration de la justice, pour ce qui concerne l'affaire Garneau, bien que je considère encore que c'est à la Chambre que je dois discuter cette question."

"Je désire attirer votre attention et celle de MM. les commissaires sur un point du compte rendu du journal le Soleil en date du 21 courant, dont ci-joint un extrait qui me concerne spécialement. Ce compte rendu est inexact, mensonger, injuste pour moi-même et injurieux pour les procureurs de la Couronne à qui il prête un motif qu'ils n'ont pas manifesté, l'en suis sûr, puisqu'ils ne m'ont point questionné en conséquence."

J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre tout dévoué,

(signé) Arthur Sauvé.

Le refus du premier ministre d'ajourner de Noël après les Rois, comme cela s'est toujours fait à Québec, ainsi que dans tous les autres parlements du Canada, est l'objet de commentaires sévères dans certains quartiers. M. Taschereau reste à Québec, lui, mais il faut, dit-on, un peu penser aux députés dont la résidence est à cent ou deux cents milles du parlement. Le chef de l'opposition, souffrant de la grippe, aurait voulu avoir quelques jours de repos dans sa famille durant les fêtes. Les amis de M. Sauvé prétendent que le premier ministre veut autant que possible éviter la discussion, finir au plus vite, avant la publication du rapport de l'enquête, faire dissoudre le parlement et faire les élections au commencement de février, au temps le plus difficile pour tenir des assemblées, sans laisser une semaine de repos au chef de l'opposition. M. Sauvé est d'avis que M. Taschereau veut balayer l'opposition et qu'il méprise le peuple en voulant faire les élections dans le pire mois de l'année, au temps où la consultation populaire est presque impossible.

M. Sauvé va présenter de nouveau

sa requête au lieutenant-gouverneur au sujet de la loi Roberts, mais sous une autre forme.

Une chose certaine, dit-on ici, c'est que M. Taschereau ne gagnera rien dans l'opinion publique s'il ne traite la minorité comme elle doit être traitée et s'il impose à sa majorité une conduite contraire à la constitution, à l'esprit du régime parlementaire et aux convenances.

LE DR DUPONT A GAIN DE CAUSE

LA COUR SUPREME RENVOIE LA DEMANDE D'UN DE SES CLIENTS ET CONFIRME LA DECISION DE LA COUR D'APPEL

La Cour suprême vient de confirmer un jugement de la Cour d'appel dans la cause de Charles St-Martin contre le docteur George Dupont. M. St-Martin s'était fait traiter aux rayons X, pour névrite aiguë, par le Dr Dupont. Selon M. St-Martin, à la dernière phase du traitement, Dupont aurait mis l'appareil en fonctionnement, puis se serait absenté longtemps et n'aurait tourné le commutateur que beaucoup trop tard, alors que le patient était gravement brûlé.

La Cour supérieure a accordé \$3,000 de dommages à M. St-Martin, mais la Cour d'appel saisi de l'affaire a rejeté le jugement de première instance. Le Dr Dupont protestait qu'il ne s'était pas absenté mais qu'il s'était dissimulé derrière un paravent et qu'il avait enlevé le rayon X au signal automatique.

La Cour suprême a déclaré que la preuve soumise ne démontrait aucune négligence de la part du médecin ni incompétence. Elle a confirmé le jugement de la Cour d'appel.

MOINS DE CAUSES ARRIERES

Les juges spécialement nommés pour entendre les causes arrières vont bon train. Des 2,350 causes entreprises au mois de septembre, il n'en reste plus que 1,555, sans compter celles du mois de décembre. Il est donc tout probable que dans un an, tout sera débarrassé.

Un congrès de l'A.C.F.C.

Prince-Albert, Sask., 26, (Spécial au "Devoir"). — Le comité général d'organisation du congrès de l'A.C.F.C., qui se compose de M. l'abbé Brodeur, MM. Raymond Denis, J.-E. Morrier, Jules Casgrain et Donatien Frémont, s'est réuni dimanche dernier à Prince-Albert. Il a fixé la date du congrès et arrêté les principales lignes du programme.

Le congrès aura lieu les 20, 21 et 22 février à Prince-Albert. Il s'ouvrira le mardi dans l'après-midi et se terminera le jeudi soir.

Il y a de nombreuses et importantes questions à étudier et cependant une convention de trois jours pouvait paraître longue, surtout pour les délégués du sud qui ont une grande distance à parcourir. Le comité a cru résoudre cette difficulté en faisant figurer les séances de travaux proprement dites dans les deux premiers jours et en réservant la dernière demi-journée pour le banquet et une séance récréative donnée par les membres du cercle de Prince-Albert. Ceux à qui leurs occupations ne permettent pas de rester jusqu'à la fin pourront ainsi partir sans trop d'inconvénients le jeudi par le train du midi.

On sait que ce congrès de Prince-Albert sera la huitième réunion générale de l'A. C. F. C. et la troisième convention de l'Association des Commissaires d'école francocanadiens.

Morte à 84 ans

Nous apprenons la mort de Mlle Helen Lonergan, décédée samedi dernier, à Montréal, à l'âge de 84 ans, et inhumée aujourd'hui, à Ste-Thérèse. Elle était la sœur de MM. les abbés Lonergan, dont l'un fut curé de Ste-Marie et l'autre, de Ste-Brigitte, à Montréal, il y a déjà plusieurs années. Nos condoléances à la famille.

Le trio Larrieu est reparti en France

M. Albert Larrieu et ses deux interprètes madame et monsieur Duprat sont repartis pour la France où ils vont faire une longue tournée à travers les provinces.

Après avoir visité nos centres franco-américains, nos provinces de l'Ouest, l'Ontario, et le Québec ils ont fini par une visite en Acadie.

Ils se sont embarqués à Halifax, le 23 décembre, à bord de l'Antonia.

mais avant tout préoccupé de faire son devoir, forma sa petite colonne. Et le fourreau de son épée relevé par sa main gauche, il s'élança vers le brasier; ses hommes couraient derrière lui, le doigt sur la gâchette et les dents serrées.

Un premier cadavre leur apparut, dans les décombres fumants du salon. C'était Mme Sertis, dont les yeux révoltés d'horreur s'ouvraient encore sur l'horrible drame. Henri allait quitter la place, cherchant la jeune fille, quand un râle l'appela.

Sur le seuil de la veranda, entouré de débris informes, Jules Sertis était couché. Près de lui gisait une flèche sanglante, et le corps enflé du malheureux, ses lèvres violettes disaient assez l'œuvre déjà à demi consommée du poison.

Henri s'empres:

— Dieu soit loué! Je vous retrouve vivant!

— Pour deux heures encore, murmura le blessé.

— Que dites-vous là! Je vais vous faire transporter à bord, notre major vous guérira...

— Inutile, balbutia le colon, la flèche canaque ne pardonne pas...

Je rejoins ma pauvre femme...

La voix s'affaiblissait, une pâleur s'étendait sur le visage marbré. Le mourant reprit:

— Marcelle... sauvez Marcelle!

Je ne vous abandonnerai pas ainsi.

— Je suis perdu... Que devien-

dra cette enfant?

— Vous veillerez sur elle du haut

du ciel!

FAITS DIVERS

DEUX VICTIMES DE L'AUTO

Deux personnes ont été tuées et trois blessées dans un accident d'auto, dimanche soir, rue Saint-Joseph, Lachine. Deux autos se sont heurtées et l'une a été projetée sur une clôture de fer et de ciment. Tous ses occupants ont été tués ou blessés. Les morts sont Hyacinthe Labelle, 40 ans, 398, rue Saint-Joseph, Lachine, Aimé Bruchère, 20 ans, 24ème avenue, Lachine.

Le blessé est Léo Beauchamp, 22 ans, Aimé Deguire, 22 ans, Elphège Charette. L'autre voiture était conduite par le docteur J.-A. Corcoran, 345, rue Saint-Joseph.

BORNE-FONTAINE COUPEE

Les citoyens d'une partie de la rue Jeanne Mance ont été privés d'eau tout l'après-midi hier soir et toute la soirée, par suite d'un accident d'auto. Un taxi Bramsons pour éviter une collision s'est jeté sur une borne-fontaine et l'a coupée. L'eau s'est mise à déborder à flots et les employés du service de l'aqueduc ont dû arrêter les grandes artères de la rue. Ce n'est que vers 10 heures et demie du soir que la borne-fontaine a été renouvelée. L'eau a recommencé à couler.

JAMBE FRACTUREE

Mlle Mollie Bercovitch, 23 ans, 191, avenue Coloniale, s'est fracturée la jambe gauche hier soir, en tombant sur le trottoir, rue Dorchester.

ENTRE COMPATRIOTES

La fête de Noël s'est tristement terminée hier soir, pour le signor Josep Mariano, 40 ans, 3180, rue Chabot. Il était allé voir son ami Nicholas Brailolo, 116, rue DeNormandville, qui a une fille jeune et encore et d'assez charmante figure. Le père impatient s'est mis à un moment à chapitrer sa progéniture, mais Mariano a pris la défense de la donna opprimée, et Brailolo, offensé de voir quelqu'un l'embêter dans ses prérogatives paternelles, a sorti un revolver et a tiré un coup dans la jambe de son ami. L'épilogue a eu lieu à l'hôpital.

ARGUMENT TRANCHANT ENTRE COMPATRIOTES

Une chaude discussion a eu lieu hier soir chez Mme A. Schneider, 1623, avenue du Parc, qui a valu au fils de cette dernière, un bon coup de sabre sur la tête, H.-J. Dietche, 30 ans, 1619, avenue du Parc, était allé rendre visite à Mme Schneider, et discutait avec Georges, fils, âgé de 16 ans. Il est probable que les raisons apportées au cours de la discussion étaient d'une nature plutôt étrange, car outre, Dietche a décroché un grand sabre qui pendait entre deux écussons et en a asséné un bon coup sur le chef de son interlocuteur fort désorienté par une telle manœuvre. Heureusement la blessure a été légère et les autorités de l'hôpital ont renvoyé l'enfant chez lui.

VOLEURS DE BIJOUX

Les voleurs sont entrés, hier, chez G.-H. Godfrey, 103, rue Irvine, et y ont volé des bijoux de grande valeur. Ils ont pénétré, à l'aide de fausses clefs.

A LA PRISON

Le recorder Semple a condamné samedi, Fred Cole et Armand St-Vincent, coupables de possession illégale de cocaïne, à six mois de prison.

Avis des postes

UNE DEPECHE DE LETTRES pour faire le raccordement avec le paquebot PRESIDENT ROOSEVELT, laissant New-York, le 30 courant, sera fermée au bureau de poste principal, le 29.



—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

Il est encore temps

Si vous voulez faire un cadeau du Jour de l'An à vos amis, il est encore temps de nous faire tenir votre chèque et leur adresse; nous leur enverrons le Devoir, édition quotidienne, pour le temps que vous voudrez. Un an, par la poste, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue, \$6, six mois, \$3.; trois mois \$1.50. L'abonnement, aux Etats-Unis, est de \$8 par an, soit \$4 pour six mois. Si vous préférez l'édition hebdomadaire, c'est \$2 par an au Canada, \$3 aux Etats-Unis. Hâtez-vous, nous porterons les noms que vous nous enverrez sur nos listes d'abonnés, dès réception de votre lettre.

L'enquête Garneau est terminée

Québec, 26, (S.P.C.). — La commission royale, chargée d'enquêter au sujet du meurtre de Blanche Garneau, a fini d'entendre les témoins en cette affaire samedi dernier. Elle siègeait depuis six semaines.

Il reste encore à la commission de préparer son rapport de l'enquête, lequel devra être présenté au gouvernement provincial avant le premier janvier 1923.

Les témoins entendus samedi n'ont rien révélé qui soit de nature à éclaircir le mystère du meurtre de Blanche Garneau.

Provinces de Québec, District de Montréal COUR SUPERIEURE No 1077.

P. BRODEUR & AL., demandeurs, vs W. WONG & AL., défendeurs.

Le 4ème jour de janvier 1923, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires desdits défendeurs, au no 628, rue Ste-Catherine ouest, en la Cité de Montréal, se sont vus par autorité de Justice les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, poêle, Cash Register, etc.

Conditions: argent comptant.

J.-O. BOUTON, H.C.S.

Montréal, 26 décembre 1922.

CALENDRIER DE JEANNE LEBER

Reproduction photographique sur papier bromure d'après une gravure sur acier. Magnifique effet artistique. Le calendrier dans une boîte, \$1.50 franco.

La douzaine, \$12.50

Action française 369, rue St-Denis MONTREAL

Notre catalogue de livres d'étrennes est envoyé gratis sur demande.

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

PELICAN

H-O-M-M-E

Pour lui, le cadeau idéal est une boîte de cigares. C'est le plus apprécié. Donnez-lui pour le Jour de l'An une boîte de Pelican.

Le Pelican possède un arôme distinctif. Très doux. En vente partout.

Legault, Thompson & Cie, Ltée

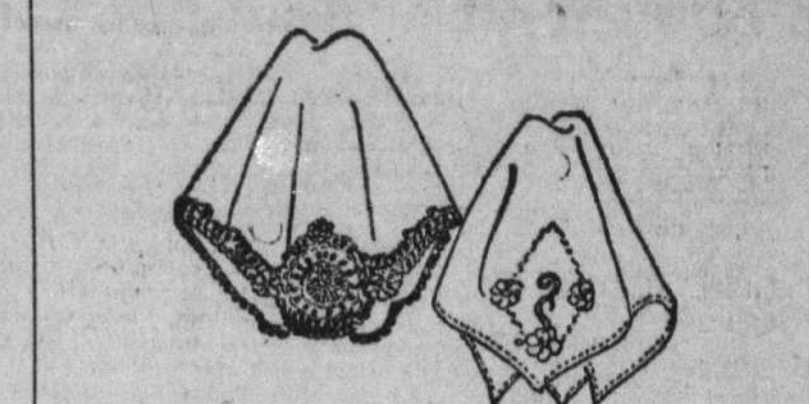
122, St-Paul est, Montréal.

Main 2523

GOODWIN

MOUCHOIRS DE L'ETALAGE

à moitié prix



Mercredi matin, à 9 heures précises, commencera une vente à moitié prix de tous les mouchoirs employés pour les étalages, auxquels seront ajoutés tous les mouchoirs salis par la manipulation pendant ces dernières semaines.

Si vous désirez quelques douzaines de mouchoirs pour vous-mêmes, nous vous attendons mercredi.

MOUCHOIRS EN BOITES

UN SPECIAL

200 boîtes de 4 mouchoirs blancs joliment brodés; la boîte 55 net

300 boîtes de mouchoirs blancs, en mulle ou batiste, brodés en couleurs, 4 par boîte. La boîte 75 net

Au rez-de-chaussée.

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

—High Class
—Minerva
—Superfin
—Apollo

COMMERCE ET FINANCE

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE

La Coopérative centrale des agriculteurs de Québec nous fait tenir les notes suivantes, sur l'état du marché pour les animaux de boucherie au cours de la semaine dernière:

ANIMAUX DE BOUCHERIE VIVANTS

Les arrivages de bœufs à cornes ont été assez forts durant cette dernière semaine. La demande n'a pas été très active et nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix pour plusieurs classes. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché plutôt stationnaire.

VEAUX

Les arrivages de veaux de champs et de veaux engraisés ont été assez forts durant cette dernière semaine. La demande n'a pas été très active et nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix pour plusieurs classes. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché plutôt stationnaire.

AGNEAUX ET MOUTONS

Tel qu'il arrive toujours dans les derniers jours du mois de décembre, la demande pour les agneaux a été assez forte. Nous avons eu à enregistrer une forte baisse des prix qui s'est élevée jusqu'à \$2 ou \$3 par 100 livres. Nous attribuons cela tout d'abord au fait que les bouchers aiment à s'approvisionner de viande fraîche dans la semaine précédant la semaine de Noël et non pas durant cette même semaine, car ils auraient leurs marchandises un peu trop tard pour faire l'installation de leurs désirs. Pour la semaine commençant le 26 décembre, nous ne croyons pas que nous pourrions obtenir pour cette classe d'animaux des prix plus élevés.

PORCS

Les arrivages de porcs durant cette dernière semaine ont été assez forts pour répondre à la demande. Nous avons eu à enregistrer une baisse des prix d'environ 25c par 100 livres sur quelques classes. Les offres nous venaient surtout de l'Ontario et de l'Ouest depuis quelque temps. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché plutôt stationnaire.

VOLAILES VIVANTES

Les arrivages de volailles vivantes ont été assez faibles depuis quelques jours. La demande n'est pas non plus très forte. Nous avons eu cependant à enregistrer une baisse des prix qui se sont maintenus à peu près fermes. Pour la semaine prochaine nous ne prévoyons pas beaucoup de changements.

ANIMAUX DE BOUCHERIE ABATTUS

PORCS

Les arrivages de porcs abattus durant la semaine finissant le 23 décembre se sont maintenus à peu près au niveau de ceux de la semaine dernière. Le marché n'a pas été très actif. Nous avons eu à enregistrer une baisse des prix qui se sont maintenus à peu près fermes. Pour la semaine prochaine nous ne prévoyons pas beaucoup de changements.

VEAUX DE LAIT ABATTUS

Les veaux engraisés au lait abattus ont augmenté durant cette dernière semaine. Ce marché s'est ouvert avec assez d'activité mais comme pour les porcs nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix. Pour la semaine prochaine nous prévoyons une assez bonne demande avec des prix qui devront se maintenir à peu près au niveau de ceux de la dernière semaine.

MOUTONS ET AGNEAUX ABATTUS

Durant la semaine finissant le 23 décembre le marché aux moutons et agneaux abattus n'a pas été très actif. Nous attribuons cela au fait que les bouchers s'étaient approvisionnés en assez grande quantité durant la semaine dernière, et pour les deux semaines à venir, nous croyons que ce marché sera plutôt inactif. Nous ne prévoyons cependant pas d'autres changements dans les prix à moins que les offres dépassent de beaucoup la demande.

VOLAILES ABATTUES

Tel que nous l'avons prévu la semaine dernière le marché pour les poules et les poulets de très belle qualité s'est maintenu très ferme. Nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix pour ceux de qualité plutôt moyenne et commune. Les arrivages ont été très forts durant la semaine finissant le 23 décembre et nous avons eu à enregistrer une baisse des prix pour les volailles de la campagne ont parcouru la ville tous les jours et ont offert cette marchandise à un peu à toutes sortes de prix. Nous avons eu à enregistrer une plus forte baisse pour les dinde qui ont été offertes en très grande quantité. Plusieurs chars de l'Ouest nous sont arrivés durant ces derniers jours et les dinde ont été offertes à des prix très bas, ce qui a nu considérablement au marché. Ce marché s'est fermé avec une tendance à la baisse.

PEAUX

Le marché pour les peaux de moutons se maintient toujours très ferme. Les prix obtenus durant cette dernière semaine se sont maintenus au niveau de ceux de la semaine dernière. Nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix pour les peaux de bœuf. Pour la semaine prochaine nous ne prévoyons pas grand changement.

LA MATINÉE À LA BOURSE

TRES BONNE ACTIVITE ET HAUSSE SOUTENUE SUR NOTRE PLACE — LES PAPIERS EN VEDETTE

La reprise des opérations en Bourse locale, ce matin, a été marquée par une activité inattendue. Les papiers surtout étaient très en demande. La cote s'en est naturellement améliorée. Pour les papiers la hausse s'était déjà déclenchée la semaine dernière. L'arrêt de trois jours dans les opérations n'a diminué en rien le sentiment d'optimisme. L'Abithibi, fort traité, n'a réalisé qu'un léger gain; le Brompton a pris un point et demi, le Laurentide, un point 1-4, les deux Spanish River, le Wavagmack et le Price, de substantielles fractions.

Le reste de la liste a fait preuve de vigueur. Le Brazilian a réalisé un gain de fraction; le Montreuil Power a touché 104 sans pour ce pendant demeurer à ce niveau. La préférence du Car est montée de deux points; l'Ogilvie, de deux points, le General Electric, d'une bonne fraction.

Il s'est vendu au cours de la séance 9,013 actions dont 1,000 Abithibi, 985 Brazilian, 435 Laurentide, 665 Spanish River, 160 préférence du même, 288 Montreuil Power, 104 Bell Telephone, 211 National Breweries, 780 préférence Canadian Car, 265 Price, 590 Québec Railway, 130 Consolidated Smelting, 100 Steel of Canada, 426 Wavagmack.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Transactions de 10 h. a.m. à midi et demi
Steel of Can.—75 à 66.
National Breweries—104 à 47.
Abithibi P. and F.—510 à 70, 14 à 66.
Canadian Car—110 à 67.
Bell Tel.—10 à 12.
Brazilian Traction—5 à 44; 10 à 44.
Brompton P. and F.—385 à 38; 150 à 38.
Laurentide—110 à 38; 100 à 38; 50 à 38; 25 à 38; 10 à 38; 5 à 38.
Spanish River—105 à 38; 100 à 38; 50 à 38; 25 à 38; 10 à 38; 5 à 38.
Montreuil Power—63 à 104.
Cons. Smelting—10 à 25; 15 à 25; 20 à 25; 25 à 25.
Price Bros.—40 à 47; 50 à 46.
Québec Ry.—200 à 25; 25 à 26; 200 à 25.
Spanish River—105 à 107; 25 à 100; 95 à 98; 100 à 98; 50 à 98.
Canada Car—110 à 67.
Converters—35 à 93.
Dom. Steel Corp.—5 à 77.
Dom. Textile—10 à 70.
Steel of Can.—25 à 66.
Nat. Breweries—10 à 47.
170 à 47.
Abithibi P. and F.—30 à 60; 85 à 60; 115 à 60; 25 à 60; 110 à 70.
Bell Tel.—22 à 12; 20 à 12.
Brazilian Traction—15 à 44; 175 à 44; 75 à 44.
R. E. Steel 2e pr.—25 à 25; 30 à 25; 110 à 39; 75 à 39; 105 à 39; 70 à 39; 35 à 39; 25 à 39; 25 à 39; 185 à 39; 10 à 39; 105 à 39; 50 à 39; 55 à 39; 250 à 39; 10 à 40.
Laurentide Co.—225 à 95; 35 à 95.
Montreuil Power—63 à 104.
Price Bros.—40 à 47; 50 à 46.
Québec Ry.—15 à 25.
Spanish River—175 à 98; 5 à 98; 25 à 98.
Wavagmack—1 à 60; 25 à 61.
Canada Car—50 à 39; 100 à 31; 5 à 30; 100 à 31.
Canada Car—110 à 67.
Canadian Car—110 à 67.
Howard Smith—10 à 100.
Dom. Textile—10 à 17.
Toronto—25 à 80.
Dom. Iron—5 à 71.
Dom. Bridge—5 à 71.

A Wall Street

New-York, 26. — Les prix des valeurs ont conservé leur tendance à la hausse, ce matin, à la reprise des transactions de Bourse, après trois jours d'inaction. La demande portait sur une longue liste. Les meilleurs gains ont été réalisés par les actions des cuivres des métaux, des aciers, des pétroles et des chemins de fer qui transportent du charbon.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame-ouest, Montréal.

Cours moyens le 26 déc. 1922

N.-Y. Mont.
Angleterre... \$4.68 \$4.70
France... 0.743 0.748
Belgique... 0.683 0.686
Italie... 0.512 0.517
Suisse... 1.909 1.915
Hollande... 4.007 4.020
Espagne... 15.86 15.95
Allemagne... 0.002 0.002
Suède... 2.709 2.717
Norvège... 1.920 1.932
Danemark... 2.078 2.086
Autriche... 0.00015 0.00015
Brésil... 1172 1180
Etats-Unis... Prime 7-8%
Marks allemands (chèques) 1.
000,000 pour \$195; 100,000 pour \$20; 10,000 pour \$2.25.

Recettes ferroviaires

Les recettes du Pacifique, pour la semaine finissant le 21 décembre, ont été de \$3,570,000 comparativement à \$3,440,000, la semaine correspondante l'an dernier, soit une augmentation de \$130,000.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

Livre sterling à New-York:
Papier à 60 jours... 461 464%
Papier à demande... 465 468%
Par câble s.-marin... 465 469%
Cours du change new-yorkais à Montréal... 13-16
Le franc... 738 744

Le mark allemand

Berlin, 24. — Le rapport de la Reichsbank, pour la semaine terminée le 15 décembre, indique une augmentation de 123,000,000 de marks dans la circulation. Le total de la circulation est maintenant de 970,202,000,000.

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, samedi dernier, le samedi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1922	1921
Oeufs, caisses...	235	190
Beurre, colis...	400	157
Fromage, boîtes...	170	409

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la semaine dernière, la semaine précédente et la semaine correspondante l'an dernier:

	1922	1921
Oeufs, caisses...	481,756	471,808
Beurre, colis...	597,381	428,881
Fromage, boîtes...	1,199,319	1,539,646

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin:

FARINE

1ère qualité, le baril... \$7.10
Deuxième qualité le baril... \$6.60
Forte, à boulanger, le baril, \$6.40

OEUF

Choisis... 42s.
No 1... 38s.
No 2... 32s.
Frais de la semaine... 75s.
Frais spéciaux... 60s.

BEURRE

Crémier, choix no 1... 40s.
No 2... 38 et 39s.
En bloc d'une livre:
Crémier... 41s.
Crémier de choix no 2... 40s.

FROMAGE

Fort, à la meule... 27s.
Au morceau... 29s.
Doux, à la meule... 25s.
Au morceau... 36s.

MIEL

Le miel blanc coulé se vend 15s. la livre par 30 livres.

Les prix des oeufs, du beurre, du fromage, du miel sont fournis par la maison Z. Limoges et Cie, Limitée, 26, rue William.

SAINDOUX

En minette... 16s. 1-4
Enseau... 16s. 1-2

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre du Québec font 85s. les 90 livres au wagon et 95s. les 80 livres au détail, de même que celles du Nouveau-Brunswick. Les pommes de terre des montagnes Vertes font \$1.00 au char et 95s. et 90s. les 80 livres au détail.

VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 23 à 24s. et les autres plus lourds de 21 à 22s. Le jambon cuit fait 35s. et le bacon, de 30 à 32s.

La production des îles Hawaï

Honolulu, 26. — La production annuelle des ananas dans les îles Hawaï augmente sensiblement, à tel point qu'on se demande si la culture de l'ananas ne dépassera pas bientôt en importance, celle de la canne à sucre. La récolte des ananas cette année a une valeur d'environ \$22,000,000 et celle de la canne à sucre de \$51,000,000.

Dividendes déclarés

Les directeurs de l'Imperial Tobacco viennent de déclarer un dividende final de 1 pour cent pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1922. Ils ont aussi déclaré un dividende de 1 1/2 pour cent sur les actions communes de la compagnie, pour l'exercice courant. Ces deux dividendes sont payables le 28 décembre 1922.

Cotations hors-liste

Tram. Power: acheteur, 16; vendeur, 16; ventes, 10 à 15.
Saguenay: acheteur, 1; vendeur, 40 à 1.
Saguenay prf.: acheteur, 2; vendeur, 24.
Argonne: acheteur, 50c; vendeur, 51c.
Montréal: ventes, 22 à 230.
Montréal Tram. Deb.: 3000 à 70%.
Wavagmack, obligations—1000 à 82.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

Livre sterling à New-York:
Papier à 60 jours... 461 464%
Papier à demande... 465 468%
Par câble s.-marin... 465 469%
Cours du change new-yorkais à Montréal... 13-16
Le franc... 738 744

Le mark allemand

Berlin, 24. — Le rapport de la Reichsbank, pour la semaine terminée le 15 décembre, indique une augmentation de 123,000,000 de marks dans la circulation. Le total de la circulation est maintenant de 970,202,000,000.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison G. J. G. et Cie, courtiers, 96-ouest, Notre-Dame, Montréal.

	Ons.	Midi
Am. Bosh Magneto...	41	41
Am. Can. ...	74	73 1/2
Am. Car and F. ...	183	182
Am. Inter Corp. ...	27	26 1/2
Am. Locomotive ...	126 1/2	127 1/2
Am. Smelting ...	56 1/2	56 1/2
Am. Sunbeam Tobacco ...	28	28
Am. Tel. and Tel. ...	123 1/2	123
Am. Woolen ...	95 1/2	95 1/2
Am. Copper ...	50 1/2	50 1/2
Am. Lead ...	135 1/2	135 1/2
Baldwin Loco ...	42 1/2	42 1/2
Bethlehem Steel (B) ...	145 1/2	145 1/2
Canadian Pacific ...	31 1/2	31 1/2
Chicago Rock Island ...	105	105
Columbia Gas and Elec. ...	25	25 1/2
Colorado Fuel and Iron ...	27 1/2	27
Chico Copper ...	130	131 1/2
Corn Products ...	71	70 1/2
Crucible Steel ...	13 1/2	13 1/2
General Motors ...	32	32
General Electric ...	183	184 1/2
Grain ...	10	10
Inspiration Copper ...	36 1/2	36 1/2
Intermet Nickel ...	13 1/2	13 1/2
Midvale Steel ...	27 1/2	27 1/2
Missouri Pacific ...	16 1/2	16 1/2
New York Central ...	65 1/2	65
Northern Pacific ...	76 1/2	76
New-Haven ...	21 1/2	21 1/2
Pan. Amer. Petrol ...	94 1/2	94 1/2
Pennsylvania RR. ...	46 1/2	46 1/2
Reading ...	33 1/2	33 1/2
Republic I. and S. ...	45 1/2	46
Royal Dutch ...	53 1/2	53 1/2
Standard Oil Cons. ...	32	32 1/2
Southern Pacific ...	89 1/2	89 1/2
Studebaker ...	138 1/2	140 1/2
Texas Oil ...	47 1/2	47 1/2
Union Pacific ...	137	137 1/2
U. S. Indust. Alcohol ...	67 1/2	68 1/2
U. S. Rubber ...	52 1/2	52 1/2
U. S. Steel ...	106 1/2	107
Westinghouse ...	60	60 1/2
Willis-Overland ...	6	6 1/2

Les faillites

Toronto, 26. — Il y a eu 76 faillites au Canada et à Terre-Neuve au cours de la semaine terminée vendredi dernier comparativement à 94, au cours de la semaine correspondante l'an dernier. Voici comment les faillites se répartissent par province: Ontario, 13; Québec, 30; Manitoba, 5; Alberta, 2; Saskatchewan, 10; Colombie britannique, 3; Nouvelle-Ecosse, 5; Terre-Neuve, 8.

Le commerce extérieur français

Paris, 26. — Le rapport du commerce extérieur français indique que les importations pour le mois de novembre ont été de 2,348,000,000 de francs et les exportations de 1,766,000,000 de francs, soit un surplus d'importations de 642,000,000 de francs. En octobre il y avait un surplus d'exportations de 172,000,000 de francs et en novembre 1921 de 585,076,000 de francs.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal et Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

A WINNIPEG

BLE
Décembre... 111-1-4 111-5-8
Mai... 114-3-8 114-3-8
AVOINE
Décembre... 46-1-8 46-1-8
Mai... 49-1-8 49-1-4

A CHICAGO

BLE
Décembre... 125-1-8 125-3-8
Mai... 124-3-8 124-5-8
MAIS
Décembre... 72 71-7-8
AVOINE
Décembre... 44 43-1-2
Mai... 45-7-8 45-3-4

EMURONT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50-ouest, Notre-Dame, Montréal. Prix sujets à intérêt court.

Eché. Der. Cote
Anc. Off. Der. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.m.
Exempt. de l'impôt Intérêt 5 p.c.
1925 96.15
1931 99
Exempt. de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.
1923 100.40 2000 à 100.40
1933 103.85 2000 à 103.85
1937 105.40 2000 à 105.40
Sujets à l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

LES MINES

Dernières cotes fournies par J.-T. Armand & Cie, 38, rue St-Jacques.

M. E. Beaver Cons. ... 24 28 1/2
M. E. Castle Trenchway ... 1.90 23 1/2
M. E. Conings ... 31 30
M. E. Crown Reserve ... 25 23 1/2
M. E. McKin Dar Savage ... 97 85
M. E. Mining Corp. ... 6.00 5.95
M. E. Nipissing ... 23 13 1/2
M. E. Peterson Lake ... 104 104
M. E. Temiskaming ... 33 30 1/2
M. E. Trenchway Exp. R. ... 3 3 1/2
Mines d'or
Pros. Algonquin ... 8 4
Pros. Apex ... 14 3
P. O. Atlas ... 14 3
P. O. Argonaut Gold Mines ... 53 48
Pros. Baldwin Gold Mines ... 6 4 1/2
Pros. Boston Creek Mines ... 19 12
Pros. Bushingham ... 7 5
Pros. Clifton ... 32 33 1/2
Pros. Con. West Dome Lake ... 25 24
Pros. Davidson Consol. ... 18 17
M. E. Dome Mines ... 44 44 1/2
Pros. Dominion Kirkland ... 4 3 1/2
Pros. Goldfield Mines Ltd. ... 43 40
Pros. Goldfield ... 23 24
Pros. Hattie Gold Mines ... 12 11 1/2
M. E. Hollinger ... 27 27 1/2
Pros. Hulton Kirkland ... 8 8 1/2
P. O. Keora ... 8 7 1/2
P. O. Kirkland Lake ... 8 7 1/2
M. E. Lake Shore Mines ... 2.80
M. E. McIntyre ... 18.30 18.15
Pros. Monita ... 25 23 1/2
Pros. Newray Mines ... 12 11
P. O. Pres. Crown ... 35 34
Pros. Pres. Tisdale ... 12 11
Pros. Preston East Dome ... 45 43
Pros. Schumacher ... 70 68 1/2
P. O. Trenchway ... 81 80 1/2
Pros. Thomson Krist ... 3 3 1/2
Pros. Vankunda ... 7 6 1/2
Pros. Vankunda ... 8 8 1/2
Pros. West Free Mines Ltd. ... 11 10 1/2
M. E. Wright Hargreaves ... 3.15 3.02

CLASSIFICATION

Pros.-Prospect.
P. O.-Prospect. en opération.
M. E.-Mine en exploitation.

LE TEMPS

Toronto, 26. (S.P.C.) — La pression atmosphérique est basse au-dessus de la Colombie anglaise, le bas St-Laurent et les Etats du sud-ouest. Elle est haute sur le nord de l'Ontario et la côte sud de l'Atlantique. Le temps est relativement doux d'un bout du pays à l'autre.

PRONOSTICS

Lacs et baie Georgienne. —

CITÉ DE QUÉBEC

Obligations 5 1/2% — Echéance 1932

Titres de \$100, \$500 et \$1,000

Québec, trois fois centenaire, est la plus ancienne ville du Canada en même temps que la capitale d'une province dont la stabilité sociale est citée en exemple. Centre distributeur d'une vaste et riche région, servie par un port bien aménagé et de nombreuses voies ferrées, Québec par ses 424 établissements relevés en 1920, manifeste une activité industrielle des plus variées. Croissance sûre et continue de sa population — autre indice d'une heureuse situation.

Prix et renseignements sur demande.

RENÉ-T. LECLERC

INCORPORÉE QUÉBEC

160, rue S.-Jacques 74, rue S.-Pierre

(MAISON FONDEE EN 1904)

NOUVELLES EMISSIONS:

6% \$200,000.00

PAROISSE DE ROSEMONT

Montréal

Echéances: 5 à 10 ans
Intérêts: mai et nov.

Nous avons toujours en disponibilité les obligations du Gouvernement Canadien, Province de Québec et autres.

6% \$90,000.00

VILLE DE ST-TITE

Echéance: Septembre 1932
Coupons: Sept. et mars
Payable: Québec, Montréal, St-Tite

Demandez notre liste de placements de décembre.

LA VIE SPORTIVE

CE SOIR AU MONUMENT

Tout est prêt pour la séance de lutte donnée au profit des sinistrés de Terrebonne — Trois rencontres à l'affiche.

C'est ce soir qu'aura lieu au Monument national, la séance sportive au bénéfice des sinistrés de Terrebonne. Cette soirée est organisée sous le patronage de tous les journaux de Montréal et on s'attend à ce qu'une foule nombreuse vienne prêter leur concours aux organisateurs de la fête dont les bénéfices, comme nous le disons plus haut, iront aux gens de la ville de Terrebonne qui a été presque entièrement détruite par un incendie.

Un superbe programme de lutte a été préparé pour la circonstance et les amateurs de lutte peuvent être assurés de voir du vrai sport tout en montrant leur sympathie aux sinistrés de Terrebonne, si on

en juge par les athlètes qui figurent au programme qui comprend trois exhibitions de lutte.

La première rencontre sera disputée entre Paradis, l'ancien champion du monde des poids légers, et Tessier, un de nos meilleurs lutteurs locaux.

La deuxième rencontre verra aux prises le célèbre Walker et Lindfors. Cette lutte promet des émotions.

La rencontre finale sera entre deux poids lourds, le sergent Leavitt, de New-York, et notre ami Emile Maupas, dont la réputation n'est plus à faire.

La soirée commencera à 8 h. 30 et les différentes rencontres seront arbitrées par le docteur P.-J. Gadbois, directeur du National.

LE CANADIEN EST BLANCHI PAR LE CLUB OTTAWA

Les Sénateurs ont triomphé des Habitants par un résultat de 3 à 0, dans la joute de samedi, à l'Arena Mont-Royal — Présentation d'un cadeau au président du Canadien, M. Athanase David.

Le Canadien et les Sénateurs se sont rencontrés, samedi soir, à l'Arena Mont-Royal, en présence de près de cinq mille personnes et ces deux clubs de la N. H. L. ont donné une intéressante exhibition de hockey, mais le club local a dû s'avouer vaincu à la fin du temps réglementaire, alors que le résultat était de 3 à 0.

La victoire du club Ottawa était bien méritée, car les visiteurs se sont montrés supérieurs aux locaux dans tous les départements. La défense était infranchissable. Benedict, dans les buts, a joué une grande partie, et les avant de Sénateurs ont fait du beau travail. Le jeu de combinaison des joueurs de la Capitale a été le facteur de la victoire. Le Canadien a fait de grands efforts pour vaincre les visiteurs mais ils échouèrent. Le manque d'ensemble a été la cause de la défaite des Habitants et il faudra nécessairement que nos joueurs s'améliorent s'ils veulent rester dans la course au championnat.

Nos avant manient très bien le bâton, mais ils ne suivent pas assez la rondelle. Maintes et maintes fois nous avons vu nos joueurs d'attaque faire de belles courses mais arrivés près des buts ennemis il n'y avait personne pour recevoir une passe et ces attaques devenaient nulles.

Sprague Cleghorn et Couture firent de nombreuses courses sur le territoire ennemi, mais pour échouer chaque fois sur la formidable défense des Sénateurs. L'attaque ne fut pas moins active. Odie Cleghorn,

Boucher et Joliat menèrent le bal à toute allure, mais inutilement. Billy Boucher fut certainement l'étoile du Canadien. Ce joueur lutta durant toute la partie avec un entrain endiablé et vint près de compter plusieurs fois, mais Benedict accomplissait des prodiges chaque fois. Malone joua pendant quelques instants, mais ne put faire mieux que ses camarades. Vézina a joué une grosse partie dans les buts des Habitants et sauva sa citadelle de coups difficiles.

M. Athanase David, président du Canadien, était présent à la partie, et les joueurs lui présentèrent une superbe canne en or avant la partie.

Mlle Katie Schmidt donna une superbe exhibition de patinage durant les intermissions et fut beaucoup applaudie.

Alignement des équipes:

Canadien Ottawa
Vézina Buts Benedict
Couture Défense Girard
S. Cleghorn Défense Odie
O. Cleghorn Centre Nighbor
Boucher " Denneny
Joliat " Broadbent
Malone Subs. Darrah
Berlinguette Subs. Hefman
Bell Subs. Clauzy

Arbitre: Lou Marsh.

Première période
1.—Ottawa—Denneny... 18.00

Deuxième période
2.—Ottawa—Denneny... 13.50

Troisième période
3.—Ottawa—Broadbent... 10.05

SASKATOON FAIT PARTIE NULLE AVEC EDMONTON

LES DEUX CLUBS LAISSERENT LA GLACE SUR UN PIED D'ÉGALITÉ APRÈS UNE ENTIERE PERIODE SUPPLEMENTAIRE. RESULTAT: 2 A 2. LALONDE ET MATTE ONT COMPTE POUR LE CRESCENT.

Edmonton, 26. — Le club Crescent de Saskatoon, dirigé par Newsy Lalonde, a fait partie nulle avec les Eskimos d'Edmonton hier soir. Le résultat de la partie, qui dura une période supplémentaire, fut de 2 à 2. Newsy Lalonde compta un point trois minutes avant la conclusion de la troisième période, ce qui mit son club sur un pied d'égalité avec le club local. L'autre point des Eskimos fut enregistré par Matte. Composition des équipes:

Saskatoon Edmonton
Herbert But Winkler
Matte Défense Simpson
Smith Défense Bostrom
Lalonde Centre Matz
Crawford Avant Arbour
Cook Avant Gagne
Sabourin Sub. L. Cook
Campbell Sub. Trapp
Rose Sub. Morrison
Headley Sub. Sheppard

Arbitre: McCouchart.

Première période
Pas de point.

Deuxième période
1.—Saskatoon, Matte... 5.27

Troisième période
2.—Edmonton, Trapp... 9.47

4.—Saskatoon, Lalonde... 3.15

4.—Saskatoon, Lalonde... 3.20

Période supplémentaire
Pas de point.

Le hockey dans l'Ouest
Classement des équipes:
Ligue de la Côte du Pacifique

G. P. Pts
Seattle... 6 3 12
Vancouver... 4 3 8
Victoria... 3 0 6
(Y compris les parties inter-ligues).

Ligue de l'Ouest du Canada
G. P. Pts
Edmonton... 4 0 8
Calgary... 2 1 4
Regina... 2 2 4
Saskatoon... 0 4 0
(Y compris les parties inter-ligues).

La décision à
Glen Stephens

Trenton, N.-J., 26. — Glenn Stephens, boxeur poids-mouche, a obtenu la décision sur Frankie Curley, de New-York, hier soir, dans une bataille de huit rounds. C'était sa première rencontre aux États-Unis.

LES CHAMPIONS ONT TRIOMPHÉ DU CLUB HAMILTON

LES SAINT-PATRICK ONT VAINCU LES TIGERS PAR UN RESULTAT DE 9 A 4 SAMEDI SOIR DANS UNE JOUTE DE LA N. H. L. — ADAMS A ETE L'ETOILE DE LA PARTIE.

Toronto, 26. — Les St-Patrick ont défait le Hamilton par un résultat de 9 à 4 devant une nombreuse assistance samedi soir. On peut dire sans exagération que le gardien des buts Forbes a joué seul contre les champions du monde. Forbes n'a pas eu de support de la défense, composée de Reise et de Corbeau. Il a sauvé ses buts de positions très difficiles et il est étonnant que le résultat ne soit pas plus élevé.

Le jeu de Forbes valait à lui seul le prix d'admission et, bien que ce dernier ait faibli dans la dernière période laissant entrer deux points faciles, on ne peut pas lui imputer quelque blâme. Les Toronto ont déclassé leurs adversaires. La nouvelle acquisition du Toronto, Adams, a joué une grosse partie et est un compteur merveilleux.

La défense du Hamilton a été plutôt faible et les rapides avant de St-Patrick n'ont eu aucune peine à pénétrer. Le club se ressent beaucoup du départ de Joe Malone. Progers est le seul joueur qui ait fait bonne figure, mais il était étroitement surveillé. Bouchard a joué quelques instants et a enregistré un point pour Hamilton.

Alignement des équipes:

Hamilton Toronto
Forbes Buts Roach
Reise Défense Randall
Corbeau Défense Cameron
Arbour Défenses Adams
Progers Centre Noble
Roach Avants Dye
Carey Avants Andrews
Bouchard Subs. Stewart
Graham Sub.

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

7.—St-Patrick, Andrews... 1.00

Troisième période
8.—St-Patrick, Andrews... 9.00

9.—Hamilton, Bouchard... 1.00

10.—St-Patrick, Dye... 1.35

11.—St-Patrick, Adams... 2.00

12.—Hamilton, Roach... 2.00

13.—St-Patrick, Noble... 2.30

Les compteurs
de la N. H. L.

Voici la liste des joueurs qui ont enregistré des points dans les séries de la N. H. L. à date:

"Babe" Dye, St-Patrick... 7
Jack Adams, St-Patrick... 5
Cy Denneny, Ottawa... 4
Progers, Hamilton... 3
O. Cleghorn, Canadien... 3
Joliat, Canadien... 3
Broadbent, Ottawa... 3
Andrews, St-Patrick... 3
Boucher, Canadien... 2
Wilson, Hamilton... 2
Nighbor, Ottawa... 2
Gerard, Ottawa... 2
S. Cleghorn, Canadien... 1
Graham, Hamilton... 1
Corbeau, Hamilton... 1
Bouchard, Hamilton... 1
Carey, Hamilton... 1
Roach, Hamilton... 1
Arbour, Hamilton... 1
G. Boucher, Ottawa... 1
Clancy, Ottawa... 1
Cameron, St-Patrick... 1
Noble, St-Patrick... 1
Denneny, St-Patrick... 1

Victoire du Ste-Marie

Les collègues de la rue Bleury ont inauguré leur saison de hockey en triomphant du Viauville par le résultat de 4 à 0. Le résultat final de ce fut la partie. Durant toute la joute, les Tricots bleus assiégèrent les buts de Bradeley, à qui les Viauville doivent une fièvre chandelle pour l'énorme travail

LE SEATTLE EST BLANCHI PAR VANCOUVER

Vancouver, 26. — Le club Vancouver a blanchi le club Seattle hier soir en gagnant la partie par 4 à 0. Les quatre points du club local ont été enregistrés dans la dernière période par Mackay et Cook.

Carbett Denneny, autrefois du club St-Patrick, de Toronto, a fait ses débuts avec les Vancouver et on lui a beaucoup aidé le club local.

Composition des équipes:

Vancouver Seattle
Lehman But Holmes
Cook Défense Rowe
Duncan Défense Rieck
Boucher Avant Walker
Harris Avant Foyston
Mackay Avant Riley
Denneny Sub. Morris
Asseltine Sub. Birden
Parkes Sub. Fraser
Gotch Sub. McCarthy

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.

Deuxième période
Pas de point.

Troisième période
1.—Vancouver, Mackay... 2.22

2.—Vancouver, Mackay... 2.23

3.—Vancouver, Cook... 1.38

4.—Vancouver, Cook... 1.39

Victoire facile du Régina

Regina, Sask., 26. — Les Capitals de Regina, champions de la ligue de l'Ouest du Canada, ont remporté une victoire facile sur les Tigers

Alignement des équipes:

Mount Allison Independants
Appley But Workman
Copp Défense Wolfe
J. Smith Défense Hawkins
A. Smith Centre Langis
Pickard Avant O'Donnell
Glenrie Avant Cloutier
Hills Sub. Hébert
R. Wilson Sub. Edgcomb
W. Wilson Sub. Cloutier
Read Sub. Barlow

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

7.—St-Patrick, Andrews... 1.00

Troisième période
8.—St-Patrick, Andrews... 9.00

9.—Hamilton, Bouchard... 1.00

10.—St-Patrick, Dye... 1.35

11.—St-Patrick, Adams... 2.00

12.—Hamilton, Roach... 2.00

13.—St-Patrick, Noble... 2.30

Les compteurs
de la N. H. L.

Voici la liste des joueurs qui ont enregistré des points dans les séries de la N. H. L. à date:

"Babe" Dye, St-Patrick... 7
Jack Adams, St-Patrick... 5
Cy Denneny, Ottawa... 4
Progers, Hamilton... 3
O. Cleghorn, Canadien... 3
Joliat, Canadien... 3
Broadbent, Ottawa... 3
Andrews, St-Patrick... 3
Boucher, Canadien... 2
Wilson, Hamilton... 2
Nighbor, Ottawa... 2
Gerard, Ottawa... 2
S. Cleghorn, Canadien... 1
Graham, Hamilton... 1
Corbeau, Hamilton... 1
Bouchard, Hamilton... 1
Carey, Hamilton... 1
Roach, Hamilton... 1
Arbour, Hamilton... 1
G. Boucher, Ottawa... 1
Clancy, Ottawa... 1
Cameron, St-Patrick... 1
Noble, St-Patrick... 1
Denneny, St-Patrick... 1

Victoire du Ste-Marie

Les collègues de la rue Bleury ont inauguré leur saison de hockey en triomphant du Viauville par le résultat de 4 à 0. Le résultat final de ce fut la partie. Durant toute la joute, les Tricots bleus assiégèrent les buts de Bradeley, à qui les Viauville doivent une fièvre chandelle pour l'énorme travail

Alignement des équipes:

Mount Allison Independants
Appley But Workman
Copp Défense Wolfe
J. Smith Défense Hawkins
A. Smith Centre Langis
Pickard Avant O'Donnell
Glenrie Avant Cloutier
Hills Sub. Hébert
R. Wilson Sub. Edgcomb
W. Wilson Sub. Cloutier
Read Sub. Barlow

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

7.—St-Patrick, Andrews... 1.00

Troisième période
8.—St-Patrick, Andrews... 9.00

9.—Hamilton, Bouchard... 1.00

10.—St-Patrick, Dye... 1.35

11.—St-Patrick, Adams... 2.00

12.—Hamilton, Roach... 2.00

13.—St-Patrick, Noble... 2.30

Les compteurs
de la N. H. L.

Voici la liste des joueurs qui ont enregistré des points dans les séries de la N. H. L. à date:

"Babe" Dye, St-Patrick... 7
Jack Adams, St-Patrick... 5
Cy Denneny, Ottawa... 4
Progers, Hamilton... 3
O. Cleghorn, Canadien... 3
Joliat, Canadien... 3
Broadbent, Ottawa... 3
Andrews, St-Patrick... 3
Boucher, Canadien... 2
Wilson, Hamilton... 2
Nighbor, Ottawa... 2
Gerard, Ottawa... 2
S. Cleghorn, Canadien... 1
Graham, Hamilton... 1
Corbeau, Hamilton... 1
Bouchard, Hamilton... 1
Carey, Hamilton... 1
Roach, Hamilton... 1
Arbour, Hamilton... 1
G. Boucher, Ottawa... 1
Clancy, Ottawa... 1
Cameron, St-Patrick... 1
Noble, St-Patrick... 1
Denneny, St-Patrick... 1

Victoire du Ste-Marie

Les collègues de la rue Bleury ont inauguré leur saison de hockey en triomphant du Viauville par le résultat de 4 à 0. Le résultat final de ce fut la partie. Durant toute la joute, les Tricots bleus assiégèrent les buts de Bradeley, à qui les Viauville doivent une fièvre chandelle pour l'énorme travail

Alignement des équipes:

Mount Allison Independants
Appley But Workman
Copp Défense Wolfe
J. Smith Défense Hawkins
A. Smith Centre Langis
Pickard Avant O'Donnell
Glenrie Avant Cloutier
Hills Sub. Hébert
R. Wilson Sub. Edgcomb
W. Wilson Sub. Cloutier
Read Sub. Barlow

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

7.—St-Patrick, Andrews... 1.00

Troisième période
8.—St-Patrick, Andrews... 9.00

9.—Hamilton, Bouchard... 1.00

10.—St-Patrick, Dye... 1.35

11.—St-Patrick, Adams... 2.00

12.—Hamilton, Roach... 2.00

13.—St-Patrick, Noble... 2.30

Les compteurs
de la N. H. L.

Voici la liste des joueurs qui ont enregistré des points dans les séries de la N. H. L. à date:

"Babe" Dye, St-Patrick... 7
Jack Adams, St-Patrick... 5
Cy Denneny, Ottawa... 4
Progers, Hamilton... 3
O. Cleghorn, Canadien... 3
Joliat, Canadien... 3
Broadbent, Ottawa... 3
Andrews, St-Patrick... 3
Boucher, Canadien... 2
Wilson, Hamilton... 2
Nighbor, Ottawa... 2
Gerard, Ottawa... 2
S. Cleghorn, Canadien... 1
Graham, Hamilton... 1
Corbeau, Hamilton... 1
Bouchard, Hamilton... 1
Carey, Hamilton... 1
Roach, Hamilton... 1
Arbour, Hamilton... 1
G. Boucher, Ottawa... 1
Clancy, Ottawa... 1
Cameron, St-Patrick... 1
Noble, St-Patrick... 1
Denneny, St-Patrick... 1

Victoire du Ste-Marie

Les collègues de la rue Bleury ont inauguré leur saison de hockey en triomphant du Viauville par le résultat de 4 à 0. Le résultat final de ce fut la partie. Durant toute la joute, les Tricots bleus assiégèrent les buts de Bradeley, à qui les Viauville doivent une fièvre chandelle pour l'énorme travail

Alignement des équipes:

Mount Allison Independants
Appley But Workman
Copp Défense Wolfe
J. Smith Défense Hawkins
A. Smith Centre Langis
Pickard Avant O'Donnell
Glenrie Avant Cloutier
Hills Sub. Hébert
R. Wilson Sub. Edgcomb
W. Wilson Sub. Cloutier
Read Sub. Barlow

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

7.—St-Patrick, Andrews... 1.00

Troisième période
8.—St-Patrick, Andrews... 9.00

9.—Hamilton, Bouchard... 1.00

10.—St-Patrick, Dye... 1.35

11.—St-Patrick, Adams... 2.00

12.—Hamilton, Roach... 2.00

13.—St-Patrick, Noble... 2.30

Les compteurs
de la N. H. L.

Voici la liste des joueurs qui ont enregistré des points dans les séries de la N. H. L. à date:

"Babe" Dye, St-Patrick... 7
Jack Adams, St-Patrick... 5
Cy Denneny, Ottawa... 4
Progers, Hamilton... 3
O. Cleghorn, Canadien... 3
Joliat, Canadien... 3
Broadbent, Ottawa... 3
Andrews, St-Patrick... 3
Boucher, Canadien... 2
Wilson, Hamilton... 2
Nighbor, Ottawa... 2
Gerard, Ottawa... 2
S. Cleghorn, Canadien... 1
Graham, Hamilton... 1
Corbeau, Hamilton... 1
Bouchard, Hamilton... 1
Carey, Hamilton... 1
Roach, Hamilton... 1
Arbour, Hamilton... 1
G. Boucher, Ottawa... 1
Clancy, Ottawa... 1
Cameron, St-Patrick... 1
Noble, St-Patrick... 1
Denneny, St-Patrick... 1

Victoire du Ste-Marie

Les collègues de la rue Bleury ont inauguré leur saison de hockey en triomphant du Viauville par le résultat de 4 à 0. Le résultat final de ce fut la partie. Durant toute la joute, les Tricots bleus assiégèrent les buts de Bradeley, à qui les Viauville doivent une fièvre chandelle pour l'énorme travail

Alignement des équipes:

Mount Allison Independants
Appley But Workman
Copp Défense Wolfe
J. Smith Défense Hawkins
A. Smith Centre Langis
Pickard Avant O'Donnell
Glenrie Avant Cloutier
Hills Sub. Hébert
R. Wilson Sub. Edgcomb
W. Wilson Sub. Cloutier
Read Sub. Barlow

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période
1.—St-Patrick, Adams... 1.10

2.—Hamilton, Progers... 3.50

3.—St-Patrick, Adams... 7.00

Deuxième période
4.—St-Patrick, Dye... 8.00

5.—Hamilton, Corbeau... 5.00

6.—St-Patrick, Adams... 1.00

Le Souverain Pontife lance un appel en faveur de la paix

PIE XI, DANS SA PREMIERE ENCYCLIQUE, QU'IL VIENT DE PUBLIER, SIGNALE LES ELEMENTS DE DISCORDE QUI REGNENT PARMI LES NATIONS ET DANS LES FAMILLES — UN CONCILE OECUMENIQUE — L'ITALIE ET LE VATICAN

Rome, 26. — L'encyclique de Pie XI qui vient d'être publiée, laisse entendre qu'une réunion d'un concile oecuménique pourrait bien avoir lieu à Rome en 1923, pour le prochain jubilé de l'Eglise.

"Une réunion générale de tout l'épiscopat dans ce centre du catholicisme" dit l'encyclique, "arriverait bien à point pour cette année du jubilé et pourrait servir énormément la cause de la paix après les périodes aussi profondément troublées que le monde vient de traverser. Mais un concile oecuménique est un événement tellement grave qu'il est nécessaire d'attendre et de prier comme l'a fait le pieux chef du peuple, élu de Dieu, jusqu'à ce que Dieu ait clairement exprimé ses desirs."

L'encyclique commence par une expression de regrets pour les luttes intestines et les désordres auxquels a été en proie l'Italie, la patrie du Pape et le Siège de saint Pierre.

"La situation", continue le document, "semble être une menace pour l'existence même du pays en dépit des efforts du Vatican pour rétablir la paix."

A côté de ces événements regrettables, il y en a eu d'heureux, tel le vingt-sixième Congrès eucharistique international tenu à Rome, auquel le Pontife rappelle qu'il a eu l'occasion de rencontrer tous les membres du Sacré Collège ainsi que des centaines d'évêques venus de toutes les parties du monde.

Un autre événement digne de mention, signale l'encyclique, a été la manifestation inoubliable qui s'est produite durant la translation de l'image de la Vierge Marie de Rome à Lorette.

LE GRAND BESOIN DE PAIX

Dans l'énumération des maux actuels, le Pape dit que l'humanité, les classes sociales et les différents peuples ne connaissent pas encore de paix réelle après les horreurs de la guerre. Il représente la vie publique des peuples comme envahie aujourd'hui encore d'un épais brouillard de haine, de controverses mutuelles et de provocations.

"Si les nations vaincues souffrent profondément de cet état de

choses", ajoute l'encyclique, "les pays victorieux en sont également affligés. Les petits pays se plaignent qu'ils sont ignorés, exploités et mis à sac par des nations plus puissantes tandis que ces dernières prétendent que les petits pays leur font grise mine et complètent contre elles."

L'encyclique fait remarquer que la situation augmente l'anxiété des peuples dans la crainte de nouvelles guerres.

Une autre plaie sociale, d'après l'encyclique, est le relâchement des liens sociaux causé principalement par les luttes de classes qui sont devenues la plaie de la société et qui attaquent toutes les forces vitales, à savoir le travail, l'industrie, l'art, le commerce et l'agriculture, autant de choses qui contribuent au bien-être et à la prospérité publique et privée. Les parties en présence semblent irréconciliables, poussées qu'elles sont d'un côté par le désir insatiable d'obtenir quelque chose et de l'autre par un égoïsme tenace pour les choses matérielles.

Entre les basses classes et les classes dirigeantes, le Pontife remarque qu'il existe un désir mutuel de dominer et il en résulte des grèves fréquentes, soutenues par les deux parties, des révolutions et des émeutes, des réactions et des dépressions qui finissent avec des provocations réciproques et des préjudices mutuels.

DISCORDE DANS LA FAMILLE

"Les germes de discorde", continue le document, ont aussi pénétré dans le beau foyer familial; ils ont été engendrés par la guerre et par une augmentation de l'immoralité et de la haine, ils se sont propagés à tous les individus. Nous déplorons la propagation de cette agitation morbide chez les gens de tous âges et de toutes conditions ainsi que de l'insubordination et de la mauvaise volonté chez les ouvriers."

"Nous regrettons que la modestie chez les femmes et les jeunes filles soit foulée aux pieds par un laisser-aller dans la façon de s'habiller, dans les conversations et dans des danses malséantes qui constituent une insulte flagrante à la misère des autres et qui deviennent souvent plus provocants enco-

re par l'ostentation et l'impudence dont font preuve trop fréquemment ceux que des fortunes acquises en peu de temps ont rendus plus riches mais non meilleurs."

Le Souverain Pontife se plaint que par suite de la guerre, un certain nombre d'églises soient encore fermées, tandis que les rangs du clergé ont été décimés et que les missions soient abandonnées d'abandonner leur œuvre apostolique.

"Ces grandes plaies spirituelles", ajoute le Souverain Pontife, trouvaient des compensations précieuses lorsqu'elles étaient des calamités maintes fois répétées, car on peut se rendre compte à quel degré est poussé l'amour pur et généreux de la patrie dans les pays consacrés à Dieu."

En énumérant les causes des maux actuels, le Souverain Pontife dit qu'ils trouvent leur origine principale dans le "droit d'usage de violence qui règne parmi les hommes et qui a presque complètement annihilé le sens de la pitié, de la charité et de la compassion, tandis que la paix fictive transmise sur du papier n'a pas encore fait renaitre ces nobles sentiments; au contraire, elle a rendu plus forts encore et presque fait reconnaître comme légitimes les sentiments opposés de rancœur et de revanche, faisant perdre aux hommes le sens de la dignité personnelle et de la valeur des existences humaines par suite de l'ascendant pris par la force brutale et la supériorité numérique."

"L'amour de la patrie stimule bien des vertus et même d'admirables hérosismes quand il est dirigé par la loi du christianisme, mais il pousse aussi à de graves injustices quand il se transforme en nationalisme illimité, quand il oublie que tous les peuples sont frères dans la grande famille humanitaire, que d'autres nations ont le droit de vivre et de prospérer, et qu'il n'est jamais sage ou juste de séparer ce qui est bon et de ce qui est utile."

L'ATHÉISME

L'encyclique accuse l'athéisme d'être la cause première des maux qui affligent l'univers, car il sépare l'homme du Christ qui a dit: "Sans moi vous ne saurez rien faire."

Il ajoute: "Les athées affirment la nécessité de lois et de gouvernements sans Dieu, abaissant le sacrement sacré du mariage au rang d'une simple formalité légale, ce par quoi ils sapent non seulement les fondements domestiques, mais aussi les fondements sociaux de la nation."

Les athées veulent bannir Dieu des écoles, qui deviendraient ainsi incapables de préparer les éléments de paix et d'ordre dans la famille et dans la société."

En énumérant les remèdes à apporter, le Souverain Pontife dit que le plus urgent est la pacification des esprits, afin que la paix ne soit pas seulement une paix apparente, mais une paix juste et durable qui ne peut être que la paix du Christ qui a dit: "Nous sommes tous frères" et a dit en outre: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés". C'est après cela que saint Paul a dit: "Partagez vos fardeaux réciproques et respectez ainsi la loi du Christ."

"La paix du Christ, ajoute le document, doit aussi être juste et elle doit être adoucie par la charité afin d'engendrer une concorde sincère. C'est saint Thomas d'Aquin qui a dit que la paix véritable est faite plutôt de charité que de justice, parce que la justice n'est nécessaire que pour faire disparaître les empêchements à la paix. La paix du Christ ne se nourrit pas de choses terrestres et matérielles, mais de choses spirituelles et célestes, le Christ ayant dit: "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?"

"Avec la paix du Christ revient le respect de l'ordre et de l'autorité, mais l'Eglise catholique, seule gardienne infaillible et seule interprète de cette doctrine du Christ a seule les moyens de combattre ce matérialisme qui a déjà accumulé tant de ruines et de rendre aux individus et aux familles comme à la société en général cette spiritualité chrétienne, aussi supérieure à la philosophie que la raison pure. Seule elle est à même d'enseigner la véritable démocratie, inculquant aux masses l'esprit de la véritable fraternité."

"Non seulement l'Eglise peut ramener la paix, mais elle peut aussi la garantir pour l'avenir en enseignant que, non seulement nos actes individuels, mais nos actes publics doivent être conformes aux lois éternelles de Dieu, et même que nos actes publics sont de plus grande importance puisqu'ils reflètent sur des conséquences plus importantes."

"Aucune institution humaine ne saurait donner un code international convenant aussi bien à la situation moderne que celui des 'droits de l'homme' déjà donné par cette véritable Société des Nations qui se nomme le christianisme, puisque l'Eglise possède seule le prestige moral et l'autorité qui sont sorties de la guerre, non seulement sans être diminuées, mais bien en étant augmentées."

"On voit par ceci que la paix du Christ n'est possible que dans ces conditions qui existent dans le royaume du Christ. En conséquence, le Christ règne sur les individus qui observent ses lois, sur les familles qui regardent comme sacré le lien indissoluble du mariage et sur les sociétés qui savent reconnaître la loi de Dieu comme loi suprême."

LE REGNE DU CHRIST

"Par conséquent, en ramenant le

UNE SUGGESTION D'OTTO KAHN

Le grand banquier américain, dans une lettre adressée au sénateur Smoot, fait certaines propositions touchant le remboursement des dettes alliées.

New-York, 26, (S.P.A.) — Otto H. Kahn, banquier, dans une lettre qu'il a adressée au sénateur Reed Smoot, de l'Utah, membre de la commission du remboursement des dettes, et qui a été publiée par un comité d'hommes d'affaires américains, a fait part d'un projet grâce auquel les Etats-Unis pourraient contribuer à relever la situation européenne.

"Je suis convaincu que ce serait à notre avantage d'agir de la sorte", écrit-il, "je suis certain qu'une telle décision serait un bon placement."

"Mais si l'opinion publique et le congrès ne veulent pas consentir pour le moment à l'annulation d'une partie de la dette alliée, continue la lettre, ma suggestion est la suivante:

"Sur les deux milliards et trois quarts de dollars ou environ, que notre gouvernement a prêtés aux nations alliées après l'armistice, cette portion, tout au moins, qui n'a pas servi au règlement des contrats de guerre ici, ou qui est compensée par des contre-reclamations valides, ne doit pas entrer en ligne de compte avec le reste de la dette contractée envers nous par les alliés. Cette somme devrait immédiatement être portée au compte des remboursements avec un taux d'intérêt de 3 ou 3 1/2 pour cent et l'on devrait créer un fonds d'amortissement d'un pour cent. La commission de remboursement devrait avoir le droit de remettre aussi à cinq ans, le commencement du paiement de l'intérêt."

"Quant aux autres 7 milliards et quart, ou environ, on ne devrait pas essayer d'appliquer la même formule pour tous les pays. La commission des remboursements devrait examiner à fond la situation économique, financière et générale de tous les pays intéressés

et faire un règlement juste et définitif sujet à l'approbation du Congrès."

"Même à leur débiteur le plus important, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ne devraient pas imposer le lourd fardeau de payer 4 1/4 p. c., d'intérêt et de remettre le principal en 25 ans. Dans le cas de ce pays je suggérerais qu'on fasse payer un fonds d'amortissement de 3-4 de un pour cent. Ce fonds d'amortissement, placé au taux de 4 pour cent éteindrait la dette en 47 années. En outre du fonds d'amortissement de 3-4 de un pour cent, on devrait demander un intérêt de, disons 2 pour cent pour la première période de 8 ans, 2 1/2 pour cent pour la seconde période, 3 pour cent pour la troisième, 3 1/2 pour cent pour la quatrième, 4 pour cent pour la cinquième et 4 1/2 p. c., pour la période finale de sept ans."

"Une formule analogue pourrait s'appliquer à la France, en créant un fonds d'amortissement de 1 p. c., seulement lequel, placé à 4 pour cent, éteindrait la dette en 66 ans et en demandant un taux d'intérêt purement nominal ou même aucun intérêt pour la première période de 8 ans. Les taux d'intérêt pour les autres périodes pourraient être encore plus modérés que ceux demandés de l'Angleterre."

"La question de faire, d'accepter et d'étendre les paiements en nature au lieu d'espèces devrait être aussi du ressort de l'enquête de la commission et entrer dans ses recommandations."

M. Kahn ajoute qu'il croit que les Etats-Unis devraient être officiellement représentés à la commission des réparations.

"Notre gouvernement, dit-il, devrait aussi prendre part dans un effort international d'établissement permanent afin d'aider au maintien de la paix et à promouvoir l'entente, les justes mesures et la bonne volonté parmi les nations."

regne du Christ. Nous aurons fait beaucoup pour la pacification présente et future de l'humanité, ce travail préparé pour Nous avec un instinct presque divin par Benoît XV et si admirablement développé. Les deux programmes se confondent en un seul: "Le Christ dans le Royaume du Christ."

L'encyclique ajoute que, devant un tel labeur, le cœur du Très Saint Père reculerait n'était sa foi en Dieu et en l'épiscopat. C'est pour cette raison qu'il étudie le projet d'une réunion de tout l'épiscopat dans ce centre du catholicisme. Cependant, le pape croit que le moment n'est pas encore venu et il préfère "attendre et prier".

Parlant de "ces groupes trop nombreux qui, en tout ou en partie, ignorent la loi de N. S. Jésus-Christ ou sont encore hors de l'Eglise, le pontife cite le texte: "Je dois aussi ramener ceux-là, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau sous les ordres d'un même berger."

"Un fait heureux nous encourage dans cet espoir et c'est que presque tous les Etats du monde, contrairement aux espérances humaines, sont entrés en relations ou ont renouvelé leurs relations amicales avec le Saint-Siège."

L'encyclique dit que l'Eglise n'intervient pas dans les choses purement humaines, mais aussi qu'elle permet pas aux pouvoirs pontificaux de faire de ceci un prétexte pour diminuer des droits concédés par Dieu. Le Pontife ajoute qu'il adopte la parole de Benoît XV: "Nous ne tolérons rien qui soit contraire à la liberté ou à la dignité de l'Eglise dont les biens sont de la plus grande utilité au progrès de la civilisation."

Le Souverain Pontife exprime son regret de voir que l'Italie "mère-patrie" ne fait pas partie des Etats représentés au Vatican. Il fait allusion à "cette garantie par la-

quelle la divine Providence, qui guide les événements humains, a fait de l'Italie le siège et la souveraineté du Vicaire de Jésus-Christ" et il ajoute: "Cette garantie a été et est encore violée, ce qui crée un état de choses anormal et cause une profonde tristesse à la conscience des catholiques d'Italie et du monde entier."

"Dans une chose aussi importante, Nous sommes investis d'une autorité compétente et unique et Nous ne sommes responsable que devant Dieu. Comme nos vénéralables prédécesseurs l'ont fait, nous protestons contre cet état de choses, non pas par une ambition vaine et humaine qui nous ferait rougir, mais par un sens du devoir, en nous souvenant que Nous sommes mortel et que Nous ne voulons pas avoir de regrets à Notre mort."

Le Pape ajoute que l'Italie n'aurait rien à craindre du Saint-Siège, car le Pape sera toujours animé de sentiments de paix et de justice, afin qu'on puisse dire: "La Paix et la Justice se sont embrassées."

Pie XI termine par cette phrase: "Puisse Dieu faire que cette heure sonne et que les hommes sages de bonne volonté ne la laissent pas sonner en vain. Cette heure sera l'une des plus solennelles et des plus fécondes pour la restauration du Royaume du Christ et pour la pacification de l'Italie comme de l'univers entier."

Perte pour M. T. Simard

Québec, 26, (S.P.C.) — La nouvelle nous est parvenue hier que l'habitation de M. Téléphore Simard, député à la législature pour le comté Temiscamingue, avait été détruite par un incendie mardi dernier.



OVIDO CIGARES

Le Cadeau Idéal pour le Père, le Frère, ou l'AMI.

3 GRANDEURS:

Congress	10c.
Club Selection - 2 pour	25c.
Sportsman	15c.

Boîtes de 10, 25, 50.

TELEPHONE EST 3000

Aux Grands Magasins Dupuis

AU ROYAUME DES JOUETS



NECESSAIRE A BLANCHISSAGE
Un cadeau très apprécié des petites filles: une cuve, deux seaux, 1 planche à laver, un support pour cuve, 1 essoreuse, 1 séchoir et 1 planche à repasser, spécial à... **1.39**

JEUX DE QUILLES
QUILLES en bois franc; complets avec 3 boules, **.23 .59 .85 1.25 1.75**

CHEVAUX BERGANTS
CHEVAUX noirs sur une plate-forme à roulettes; selle en cuir; grands boccards; un magnifique jouet, **11.45**

AUTO-CAMION
Un jouet mécanique français, avec chef servant à en régulariser la marche; part et s'arrête de lui-même; un merveilleux jouet à... **1.95**

POELES
POELES en feuilles d'acier lithographiées de couleurs brillantes; avec série d'ustensiles, **.49**

VOITURETTE VICTORIA
Pour les tout petits; cette voiturette est tout en bois, avec corde, **.35**

LIVRES DE CONTES FRANÇAIS
L'Album des Belles Images, **1.25**
La Jeunesse Illustrée... **1.25**

BOITES A OUVRAGES
Jolie boîte à ouvrage contenant aiguilles, soie floche, etc., **.25**

JEUX DE BASCULE
Jeu très intéressant, procure des heures de plaisir, **.59**

JEUX DE MAIN JAUNE
Le plus populaire de tous les jeux, **1.45**

JEUX DE PING PONG
Le jeu de tennis d'intérieur; complet avec raquettes, filet et balles, **2.50**

SPECIAUX DU MATIN

en vente à l'ouverture des portes à 9 heures, tant que les lots dureront

SALOPETTES en laine, pour enfants de 1 à 3 ans; nuances: argent, écarlate, cardinal, rose et oxford; tricot épais rég. 1.40, 1.98 et 2.25, pour... **.98**

LAINE, marque "Sweater Yard" appropriée pour tricot de chandails; choix de 20 nuances, en balles de 2 onces; valeur de .29 la balle pour... **.23**

BAS GOLF en laine, pour garçonnets; nuances: gris, brun, bruyère, mélange, lavat, etc., revers de nuances variées; pointures 7 à 10, la paire... **.49**

PALETOTS pour garçons; grandeurs 31 à 35; modèle Ulster en frise gris ou brun foncé; valeur de 12.00 pour... **7.95**

BLOUSES en crêpe de Chine, crêpe Georgette et tricotette; différentes nuances; valeur de 4.00 pour... **2.98**

COSTUMES en tricotine tout laine; noire ou marine, pour dames et demoiselles; jolis modèles; valeurs jusqu'à 30.00 pour... **12.98**

ETRENNES pour le JOUR de l'AN

CRAVATES

CRAVATES de soie pour hommes; spécial à **.85**

Autres cravates à **1.45, 1.75, 2.00 et 2.50**

CEINTURES

CEINTURES HICKOK, en cuir, avec boucles à initiales; un très joli cadeau. Dans une jolie boîte, **1.00, 1.50, 2.50, 3.50**

GANTS

GANTS de laine, pour hommes; nuances: gris, bruyère, brun ainsi que noir; **.69** la paire.

Autres séries à **1.00, 1.50 à 6.00**

BOTTES DE SKIS

BOTTES de skis, de qualité supérieure pour hommes et garçons; pointures 6 à 10, la paire, **8.95**

pointures 1 à 5, la paire, **6.95**

Un cadeau très appréciable.

PIPES et CIGARES

PIPES en ambre et bruyère; dans un étui, valeurs de 3.00 et **2.49**

3.50, mercredi, **2.49**

PIPES CINTO et CAVITY, dans de jolies boîtes, mercredi, **1.00**

Boîtes de 10, 25, 50

CIGARES Boston... **99** 2.19 3.89

Cigares Ovido (cong.)... **99** 2.19 4.19

Cigares Ovido (club)... **1.19** 2.79 5.25

Cigares Ben Bey... **2.19** 4.19

CHOCOLATS pour les FETES

4000 boîtes de CHOCOLATS caramel; empaquetage spécial de 5 lbs; mercredi, **1.29**

CHOCOLATS "SPECIAL" de Dupuis, fabriqués par la Cie Lowney, et chocolats Crescent de Moirs; centre dur ou à la crème; la boîte de 5 lbs, un beau cadeau pour le Jour de l'An... **1.98**

Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

118, Rue St-Jacques, Montréal

Eng. Dupuis, Vice-Prés. A.J. Dupuis, Directeur-Général

118, Rue St-Jacques, Montréal

Guide Pratique des Etrennes POUR PAPA!

Il n'est pas difficile à contenter, ce cher Papa! Il est heureux du moment qu'on a pensé à lui—mais encore faut-il lui donner quelque chose qui fasse bien son affaire!

C'est pourquoi nous vous invitons à venir profiter de notre expérience comme bijoutiers — et comme Papas!



Boutons de Manchettes simples et de bon goût. Or 10 carats, bordure ciselée, \$5.00. Toutes sortes d'autres modèles \$1.00 à \$700.00



Une Epingle de Cravate dont il sera fier. Face en platine avec un beau diamant au milieu, \$14.00. D'autres Epingles \$1.75 à \$1,400.00.



Un Porte-Plume Réserveur s'il n'en a pas ou pour remplacer celui qui ne marche plus. Bande et agrafe en or 14 carats, \$12.00. D'autres modèles de \$2.50 à \$50.00



Un beau Couteil avec manche en argent sterling guilloché, deux lames et lame en excellent acier, \$8.00. D'autres modèles de \$1.00 à \$30.00



Un homme a toujours du plaisir à bourrer sa pipe quand le tabac sort d'une Bague comme celle-ci. Bon cuir d'antilope, coussin en argent sterling, \$4.00



Les Brosses à Cheveux font un excellent cadeau. Celles-ci sont du genre "Militaire", dos en acajou, soies de première qualité, initiales en argent sterling. En étui de cuir, \$9.00. Sans initiales, \$7.00

Birks

Diamonds Jewellers

Henry Birks & Sons Limited

CARRE PHILLIPS